



N° 101
AOÛT 2006

LES INFOS
DU
BELLUARD

LES INFOS DU BELLUARD

AOÛT 2006

Bulletin d'information
destiné aux élèves et aux
parents des élèves du

CYCLE D'ORIENTATION DU BELLUARD

Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg

Tél: 026 347 18 50

Fax: 026 347 18 59

E-mail: info@co-belluard.ch

www.co-belluard.ch

RÉDACTION

La direction,
les conseillers en orientation,
quelques professeurs
et élèves

MISE EN PAGE ET COMPOSITION

M.-J. Chanez

PHOTOS

Quelques professeurs
et élèves

DESSINS DE PRESSE

I. Clément

LECTURE

C. Lörtscher

PARUTION

deux fois par année scolaire
août et mars

TIRAGE

1030 exemplaires

IMPRESSION

Imprimerie St-Paul SA
Fribourg

Secrétariat	☎	026 347 18 50
Mme Perroud , directrice.....	☎	026 347 18 50
M. Angéloz , classes de 1 ^{re} année.....	☎	026 347 18 53
M. Schweizer , classes de 2 ^e année.....	☎	026 347 18 52
M. Kneuss , classes de 3 ^e année.....	☎	026 347 18 54
M. Giroud , classes de la Villa Cæcilia.....	☎	026 322 29 81
Service médical , Direction des Ecoles.....	☎	026 351 73 22
Centre d'orientation du Belluard	☎	026 347 18 58
Service de psychologie		
Ville de Fribourg, M. Guerry.....	☎	026 351 73 04
Granges-Paccot, Mme Guenod.....	☎	026 460 76 32
Givisiez, M. Chassot.....	☎	026 466 35 66
Chésopelloz, Corminbœuf, Mme Marra.....	☎	026 408 33 70
Service de logopédie et psychomotricité		
Ville de Fribourg,		
Givisiez, Granges-Paccot (Flos Carmeli).....	☎	026 484 87 87
Chésopelloz, Corminbœuf (SIPLP).....	☎	026 408 33 73
Service dentaire	☎	026 347 10 62

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances d'automne:

du samedi 14 octobre 2006

au dimanche 29 octobre 2006

Vacances de Noël:

du samedi 23 décembre 2006

au dimanche 7 janvier 2007

Vacances de Carnaval:

du samedi 17 février 2007

au dimanche 25 février 2007

Vacances de Pâques:

du samedi 31 mars 2007

au dimanche 15 avril 2007

Fin de l'année scolaire:

vendredi 6 juillet 2007

Sont jours de congé:

- mercredi 1^{er} novembre 2006
- vendredi 8 décembre
- jeudi 17 et vendredi 18 mai 2007 (Ascension)
- lundi 28 mai (Pentecôte)
- jeudi 7 et vendredi 8 juin (Fête-Dieu).

du lundi 12 février au

vendredi 16 février 2007 (SSAC)

Rentrée scolaire 2007-2008:

jeudi 23 août 2007

En pages de couverture

Empreintes de chaussures photographiées et transformées de manière informatique puis décorées d'après les oeuvres des aborigènes d'Australie par Özgür Teke et Angelo Lehner Calderon, classe 2D, sous la conduite de Mme Isabelle Clément.



LE BAMBOU CHINOIS

L'être humain a besoin de racines pour s'épanouir; l'adolescent d'autant plus.

Au cours d'une de mes lectures d'été, j'ai redécouvert l'histoire du bambou chinois. On raconte qu'il existe en Chine une variété de bambou tout à fait particulière. Si l'on sème une graine dans un terrain propice, il faut s'armer de patience... En effet, il ne se passe rien. Ce n'est que la cinquième année que le bambou pointe enfin le bout de sa tige hors de terre. Mais il va alors pousser de 12 mètres en une seule année. La raison en est simple : pendant les cinq ans où rien ne se produit, le bambou développe secrètement de prodigieuses racines dans le sol, grâce auxquelles, le moment venu, il est en mesure de faire une entrée triomphante dans le monde visible, au grand jour. Cette métaphore nous montre que ce n'est pas parce que nous ne voyons rien qu'il ne se passe rien. Cette situation est fréquente en pédagogie; l'enseignant ne doit pas se décourager des manques de progrès réalisés par les élèves, car certains changements brusques peuvent être le résultat d'une lente évolution. Le bambou chinois nous enseigne que rien ne se perd, que tout effort produit tôt ou tard un résultat. Cette conviction permet alors à l'enseignant, au parent, de rester confiants et de maintenir les exigences. Dans une époque du «tout, tout de suite, sans efforts», l'allégorie du bambou défend la persévérance et le travail à long terme. A l'école, il est parfois difficile de mesurer les progrès accomplis. Alors que la société actuelle prône l'assouvissement immédiat des besoins, l'école doit apprendre à apprivoiser le temps. Les adolescents, comme le bambou, ont besoin de développer de profondes racines pour parer au sentiment d'insécurité, pour échapper aux diverses formes de violence. La métaphore du bambou pourra nous servir de guide tout au long de l'année scolaire. De solides plantes pousseront, si les adultes veillent à leur croissance, grâce à un travail en profondeur, grâce à un accompagnement respectueux et constant. Nous serons attentifs à créer des liens solides entre les personnes, à encourager la camaraderie, à ponctuer les phases d'apprentissage par des moments de dépassement de soi et d'ouverture à la culture.

Se sentir bien dans son école, se sentir fort dans son école, se sentir soutenu dans son école, telles seront les valeurs que les acteurs scolaires défendront, dans le but de produire une magnifique variété de bambous.

Claudine Perroud

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

DIRECTRICE Claudine Perroud

Chargée de la responsabilité générale de l'école, la directrice a en particulier les attributions suivantes: elle est responsable de l'instruction, notamment de l'application des plans d'études, et de l'éducation; elle assure la collaboration entre l'école et les parents et elle administre l'école.



ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec la directrice les responsabilités de l'école en constituant avec elle l'équipe de direction. Chargés de certaines tâches particulières, ils secondent également les professeurs de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Dans le cadre du contrôle des présences qui leur incombe, les adjoints de direction peuvent être atteints directement chaque matin entre 07h15 et 08h25.

Marin ANGELOZ

Responsable des élèves de 1^{re} année

Autres tâches :

- responsable du matériel scolaire
- responsable de la procédure de pré-orientation et de l'arrivée des élèves de sixième primaire
- membre de l'équipe "Education Générale" et chargé de l'organisation des programmes de promotion de la santé

Gérald GIROUD

Responsable des élèves de la Villa Caecilia

Autres tâches :

- responsable des activités sportives
- responsable de la semaine de sports et d'activités culturelles

Jean-Marc SCHWEIZER

Responsable des élèves de 2^e année

Autres tâches :

- responsable de l'élaboration des horaires et de toutes tâches en relation avec les horaires
- responsable de l'organisation des cours Appel

Théodore KNEUSS

Responsable des élèves de 3^e année

Autres tâches :

- responsable du remplacement des professeurs et de l'engagement des surveillants
- responsable de l'organisation des études
- responsable de la mise sur pied du programme d'activités culturelles



PROFESSEURS DE BRANCHES

Le professeur de branche peut apporter des informations précises dans le domaine de son enseignement et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire. Si l'élève rencontre des difficultés particulières dans telle ou telle discipline, c'est lui qu'il faudra contacter.

- M. Marin ANGELOZ, adjoint de direction, français, dactylographie
- Mme Marisa BOURGUET, anglais
- M. Nicolas CARRUPT, français, histoire, géographie
- M. Frédéric CHANEZ, maths, géographie
- Mme M.-José CHANEZ, comptabilité, dactylographie
- M. Jean-Pierre CHOLLET, musique
- Mme Isabelle CLEMENT, dessin, activités créatrices
- M. Edmond DARBELLAY, latin
- Mme Sandra DEMIERRE, dessin, activités créatrices
- Mme Antoinette DING, gymnastique
- M. Bernard FASEL, allemand
- M. André GACHET, instruction religieuse
- Mme Martine GAILLARD, économie familiale
- Mme Véronique GAUDERON, économie familiale
- M. Alexandre GICOT, gymnastique, dessin, activités créatrices
- Mme Brigitte GICOT, allemand, anglais
- Mme Catherine GREMAUD, activités créatrices
- Mme Astrid GUI SOLAN, économie familiale
- Mme Catherine HAAS, dessin, activités créatrices
- Mme Marguerite KESSLER, économie familiale
- Mme Claire KNEUSS, mathématiques
- M. Théodore KNEUSS, adjoint de direction, allemand, anglais
- M. J.-Marie KOLLY, musique
- Mme Esther KUENZLI, allemand
- Mme Marie LEIBZIG, anglais
- Mme Christine LOERTSCHER, français
- Mme Magali MACKINNON, activités créatrices
- M. Yvan OBERSON, sciences, informatique
- Mme Isabelle PERROULAZ, français, dactylographie
- M. Etienne PILLONEL, instruction religieuse, médiateur
- Mme Corinne PIPOZ, économie familiale
- M. Cyril ROUILLER, instruction religieuse, éthique
- Mme Marie-Francine RUDAZ, musique
- Mme Nathalie RYF, allemand
- M. Bernard SANSONNENS, sport
- Mme Sylvie SCHWALLER, mathématiques, géographie
- M. Jean-Marc SCHWEIZER, adjoint de direction, français, informatique
- M. Daniel STEVAN, français, latin, histoire
- M. François ZINGG, grec

"Les Infos du Belluard" signalent l'arrivée de Marisa Bourguet, Jean-Pierre Chollet, Magali Mackinnon, Pierre Maillard, Marie-Francine Rudaz et Nathalie Ryf. Elles leur souhaitent une cordiale bienvenue au sein de l'établissement et leur adressent des vœux de succès dans leur nouvelle fonction au CO du Belluard.



Le professeur de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves. A ce titre, il est l'interlocuteur privilégié des parents, car il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de



CLASSES DE 1^{RE} ANNÉE

Classe 1A

Cl. à exigences de base
Jean-Daniel OTTET
Français, allemand,
mathématiques, sport

Classe 1B

Cl. à exigences de base
Gérald GIROUD
Français, géographie,
sport

Classe 1D

Cl. de développement
Ricardo DA SILVA
Maître généraliste

Classe 1E

Cl. générale
François MICHEL
Mathématiques, géographie,
sport

Classe 1F

Cl. générale
Anne MONNEY
Français

Classe 1G

Cl. générale
Christiane HAUSER
Français, allemand,
géographie

Classe 1H

Cl. générale
Sophie ANDREY
Français, anglais, histoire

Classe 1K

Cl. générale
Françoise JEANNERET
Mathématiques, biologie

Classe 1L

Cl. pré-gymnasiale
Marie-Jeanne LOEFFEL
Mathématiques, géographie,
informatique

Classe 1M

Cl. pré-gymnasiale
Francis QUARTENAUD
Français, histoire

Classe 1N

Cl. pré-gymnasiale
Steve LEIBZIG
Mathématiques, physique,
géographie, sport



CLASSES DE 2^{ME} ANNÉE

Classe 2A

Cl. à exigences de base
Nathanaël ROTZETTER
Maître généraliste

Classe 2B

Cl. à exigences de base
Daniel RUFFIEUX
Maître généraliste

Classe 2C

Cl. à exigences de base
Albertine THIEMARD
Français, allemand, anglais

Classe 2D

Cl. de développement
Anne RUDAZ
Maîtresse généraliste,
médiatrice

Classe 2E

Cl. générale
Nicolas GISLER
Français, allemand, histoire

Classe 2F

Cl. générale
Aude ALLEMANN
Allemand, anglais

DE CLASSE

chacun de ses élèves. Il veille aussi à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires.



2^E ANNÉE

Classe 2G

Cl. générale

Jérôme BEL

Français, histoire,
géographie, comptabilité

Classe 2H

Cl. générale

Suzanne BOURQUI

Français, allemand

Classe 2K

Cl. pré-gymnasiale (PGs)

Anne-Marie MACHERET

Français, allemand,
dactylographie, anglais

Classe 2L

Cl. pré-gymnasiale (PGIs)

Mireille CHANEZ IOANNOU

Mathématiques, biologie

Classe 2M

Cl. pré-gymnasiale (PGIs)

Marie-Claire PYTHON

Français, géographie

Classe 2U

Cl. d'accueil

Marie-Claire WIRZ

Maîtresse généraliste



Manque M. Jean Andonie

CLASSES DE 3^E ANNÉE

Classe 3A

Cl. pratique

Louis DESPONT

Maître généraliste

Classe 3B

Cl. pratique

Philippe LEHNER

Maître généraliste

Classe 3C

Cl. pratique

Ivan CORMINBŒUF

Mathématiques, géographie

Classe 3D

Cl. générale (Gtec)

Jean-Maurice RAPPAZ

Français, géographie,
dessin technique

Classe 3E

Cl. générale (Gcom)

Marc MAILLARD

Français, allemand, anglais,
géographie

Classe 3F

Cl. générale

Francis GUILLAUME

Mathématiques, sciences

Classe 3G

Cl. générale

Jean ANDONIE

Mathématiques, géographie,
physique, informatique

Classe 3H

Cl. pré-gymnasiale (PGI-g-I)

Pierre MAILLARD

Français, grec, histoire

Classe 3K

Cl. pré-gymnasiale (PGI-g-com)

Jean KIRSCH

Français, latin, histoire

Classe 3L

Cl. pré-gymnasiale (PGcom)

Jean-Bernard LEIBZIG

Mathématiques, sciences

Classe 3M

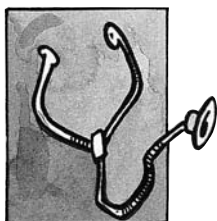
Cl. pré-gymnasiale (PGtec)

Frédéric HAENNI

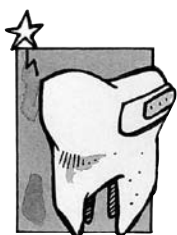
Mathématiques, sciences,
informatique, sport

SERVICES AUXILIAIRES

SERVICE MÉDICAL



Ce service, situé à la rue de l'Hôpital, est composé d'infirmières et d'un médecin scolaire. Il offre un contrôle médical aux élèves de 2^e année et organise les vaccinations en 1^{re} et en 2^e années. Le médecin scolaire est étroitement lié aux problèmes de santé et travaille en réseau avec les autres partenaires de l'éducation générale à l'école; il peut être sollicité par l'école en cas d'urgence médicale. Le service médical est à disposition de tous les élèves du CO, pour toutes questions liées à la santé, que ce soit dans le domaine physique, psychique ou social. Les rendez-vous se planifient en général l'après-midi après 15h30.



SERVICE DENTAIRE

Le Service dentaire est un service de l'Etat à disposition de tous les enfants en âge de scolarité. Son but est de promouvoir une saine hygiène dentaire et de lutter efficacement contre la carie, les affections parodontales et les malformations bucco-dentaires. Pour mener à bien ses différentes tâches, le SDS est scindé en 3 sections.

- **La prophylaxie:** chaque classe primaire est visitée au moins une fois par année.
- **La clinique dentaire:** elle dessert

notre CO tous les deux ans. Le médecin-dentiste scolaire examine la denture et les gencives des enfants. Le montant du contrôle (Fr. 29.-) est à la charge des parents. Ceux-ci sont tenus de faire exécuter les traitements indiqués par le médecin-dentiste scolaire, en recourant soit à celui-ci, soit à un médecin-dentiste de leur choix. La clinique peut être atteinte en tout temps au **079 204 39 21**.

- **Les traitements orthodontiques:** les enfants souffrant de malformations dento-faciales ont la possibilité d'être soignés à un tarif avantageux à la clinique orthodontique scolaire, spécialisée dans ce genre de traitement. Celle-ci est sise au bd de Pérolles 23 à Fribourg, **tél. 026 347 10 60**.

SERVICE DE LOGOPÉDIE ET PSYCHOMOTRICITÉ

Le Service de logopédie propose des examens et des traitements lorsqu'apparaissent ou persistent des défauts d'élocution ou des difficultés dans le langage écrit. Le Service de psychomotricité offre des conseils, des examens et des traitements aux adolescents qui présentent des difficultés dans les mouvements, difficultés touchant les aspects expressifs, relationnels ou fonctionnels. (Voir liste des contacts p.2)

SERVICE DE PSYCHOLOGIE



Le psychologue scolaire est responsable de répondre aux demandes formulées par les enseignants, les

parents, les élèves, concernant des difficultés scolaires, sociales, affectives. Il étudie le problème, réfléchit aux interactions, fait des propositions, pose l'indication d'examen ou de soutien psychologique. Un travail régulier avec l'élève ne peut se faire sans l'accord des parents ou du représentant légal. La gratuité est accordée par la directrice.

Les services de psychologie scolaire sont communaux.

Les élèves doivent consulter le service de psychologie scolaire de leur commune de domicile. Pour faciliter la collaboration avec l'école, M. Pierre-Edouard Guerry répond aux questions que vous pouvez vous poser dans un premier temps:

tél. 026 351 73 04.

Permanence au Belluard

Pour faciliter la collaboration avec l'école et les premiers contacts avec les élèves, c'est aussi M. Pierre-Edouard Guerry qui est présent dans le bureau de Mme Sandra Clerc, conseillère en orientation professionnelle, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, **tous les jeudis matin, de 9h30 à 11h00**. Il est atteignable à cette heure-là au numéro de **tél. 026 347 18 58**.

Vous trouverez ci-dessous la liste complète des psychologues scolaires rattachés à notre école, selon le découpage géographique instauré:

Ville de Fribourg

Mmes Anita Gasser,
Chantal Schaller-Reichlen,
MM. Bertrand Crottet, Pierre-Edouard Guerry, Pierre Panchaud

Granges-Paccot

Mme Florence Guenet

Givisiez

M. Philippe Chassot
Chésopelloz, Corninbœuf
Mme Marie-Hélène Marra

AIDES ET SOUTIENS

SOUTIEN DANS LES APPRENTISSAGES

ETUDES SURVEILLÉES

Les études surveillées permettent aux élèves de travailler dans des conditions de tranquillité. Il n'est par contre pas prévu d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aide sont mises en place (voir ci-dessous). La participation à l'étude est gratuite. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants. Les différents types d'études surveillées sont présentés ci-après.

ETUDE SURVEILLÉE DU SOIR

Dès le mercredi 30 août 2006, l'école organise chaque soir après les cours une étude surveillée, de 15h30 à 17h00, du lundi au vendredi. Les modalités de présence à l'étude, de contrôle ainsi que les conditions de travail sont définies ci-dessus. Les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 47.

ETUDE SURVEILLÉE EN JOURNÉE

De même, les élèves qui pour des raisons d'horaire terminent les cours à 11h00 ou n'ont qu'un cours l'après-midi ont la possibilité de s'inscrire à l'étude. Les modalités de présence à l'étude, de contrôle ainsi que les conditions de travail sont définies ci-dessus. Les inscriptions se font par écrit, à l'aide de la fiche d'inscription se trouvant à la page 47.

ETUDE LORS DE

NON-PARTICIPATION À UN COURS

Les élèves qui, pour des motifs valables, ne participent pas aux cours de natation ou de gymnastique, ou à tout autre cours, travaillent en salle d'étude.

ETUDE DE MIDI

Les élèves qui ont mangé en ville à midi, ou ceux qui reviennent très tôt à l'école, ont la possibilité de se rendre à l'étude surveillée, organisée de 12h50 à 13h35. Les modalités de présence à l'étude, de contrôle ainsi que les conditions de travail sont définies

ci-dessus. Les inscriptions se font par écrit, à l'aide de la fiche d'inscription se trouvant à la page 47.

OUVERTURE DE LA SALLE D'INFORMATIQUE

La salle d'informatique est ouverte aux élèves une fois par semaine, de 15h30 à 16h15, sous la surveillance d'un enseignant. Les élèves ont ainsi la possibilité d'aller s'exercer à la dactylographie, de faire des recherches sur internet, de taper des cours et des exposés à l'ordinateur. Le soir d'ouverture sera transmis aux élèves à la rentrée.

COURS D'APPUI COLLECTIFS

En cas de passage d'un type de classe à un autre, d'arrivées d'élèves provenant d'autres cantons ou pays, de passage d'élèves de classes de langues en classes ordinaires, ou à certains moments-clés de l'année scolaire, comme la préparation à l'entrée des écoles supérieures, l'école met sur pied des cours d'appui, principalement en français, mathématiques, allemand et anglais. Ces cours sont pris en charge par l'école.

COURS "APPEL"

Les cours de rattrapage scolaire, intitulés "AppEl", sont un appui destiné aux élèves rencontrant des difficultés sur le plan scolaire. Parallèlement aux solutions d'aide générales - explications du profes-

seur de branche, conseils du professeur de classe, cours de rattrapage collectifs, études surveillées - cette structure est mieux adaptée aux difficultés spécifiques de chacun.

Concept

- L'encadrement des élèves du CO est confié à des personnes extérieures à l'école (étudiants ou adultes).
- Le responsable de l'appui s'occupe de 1 à 2 élèves simultanément, d'une même année scolaire et présentant des difficultés comparables.
- L'élève s'engage par écrit à fréquenter le nombre de séances fixé au départ.
- Un contact entre le responsable de l'appui et le professeur de branche et/ou le professeur de classe concernés permet de connaître le genre de difficultés rencontrées et de cibler l'aide à apporter.
- Chaque module **AppEl** comprend une dizaine de séances d'appui, à raison de 2 par semaine. Un module peut être prolongé ou reconduit pour la même durée.
- Les parents des élèves participent financièrement aux frais occasionnés, soit Fr. 18.- par séance pour un cours individuel ou Fr. 10.- pour un cours pris à deux.

**Inscription:
auprès des adjoints de direction**

SOUTIEN ÉDUCATIONNEL

RESORT, LE PROGRAMME ALTERNATIF À LA SUSPENSION SCOLAIRE

Des élèves qui présenteraient à un certain moment de graves problèmes de comportement, tels que absentéisme chronique, refus systématique des règles scolaires, refus systématique du travail scolaire, provocation systématique, insultes et menaces répétées dans le cadre scolaire, à l'encontre de professeurs, d'élèves, du personnel, vandalisme, vol, racket, présence en classe sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants, etc., seront inscrits à ResSORT.

Le programme ResSORT est un programme alternatif à la suspension scolaire. Il poursuit les objectifs suivants: soutenir l'élève durant son temps de suspension, déterminer les causes du problème et y remédier, aider l'élève à acquérir l'auto-discipline et à se restructurer, préparer l'élève à réintégrer la classe dans de bonnes conditions.

Ce programme est confié à des psychologues. Leur engagement permet une permanence au local de remédiation durant la quasi-totalité de la semaine.

Ce local se trouve à l'école du cycle d'orientation de Pérolles. Ce programme est destiné aux élèves des trois cycles d'orientation de la ville de Fribourg et de celui de Marly. L'entrée au programme ResSORT ainsi que la durée de la suspension relèvent de la direction d'école.

NOUVEAU

CLASSES RELAIS

CONCEPT

Les *classes relais* sont opérationnelles dès cet automne. Elles accueillent des élèves qui présentent d'importantes difficultés de comportement. Les élèves sont pris en charge durant toute la journée. Les *classes relais* sont placées hors des bâtiments scolaires habituels. L'effectif maximum est de 15 élèves.

Le temps passé dans une *classe relais* est limité. Il peut être de courte durée dans les situations de

crise comme être prolongé durant plusieurs mois dans d'autres cas. En principe, la durée minimale est de 8 semaines et la durée maximale de 4 mois. La durée dépend de l'atteinte des objectifs de la classe relais.

Pour tout le temps passé dans la classe relais, chaque élève reçoit un « référent », soit une personne de l'équipe pédagogique, chargée de l'accompagner dans les différentes phases de la classe relais.

Les classes relais offrent un programme scolaire et un suivi éducatif adaptés à la situation particulière de chacun.

Le fait d'éloigner ces élèves de leur environnement habituel permet aussi de soulager l'entourage (camarades de classe, enseignants, parents, etc.).

OBJECTIFS

Les objectifs de la classe relais sont :

- de permettre au jeune, tout en poursuivant sa formation, de prendre un peu de distance avec son vécu scolaire afin de développer de nouvelles attitudes face aux apprentissages scolaires, de développer l'estime de soi, de développer une meilleure maîtrise émotionnelle et un meilleur comportement social ;
- de viser la réintégration aussi rapide que possible dans la formation régulière, soit le retour dans sa classe ou autre classe, soit l'entrée dans une formation subséquente (apprentissage ou scolarité postobligatoire).

PLACEMENT DANS LA CLASSE RELAIS

Condition préalable: les autres mesures d'aide et de prévention, les autres mesures éducatives et disciplinaires ont été épuisées.

Critères

- Graves difficultés comportementales dans le domaine scolaire ou attitudes pouvant présenter un risque ou un danger pour soi ou pour les autres
- perturbation grave de l'enseignement
- non respect caractérisé des règles de vie de l'école
- non respect de l'intégrité des per-

- sonnes
- rejet du cadre de vie scolaire
- Situation particulière nécessitant une intervention immédiate

Demande de placement

La demande de placement est formulée par la directrice du CO.

Décision

Le placement d'un élève dans une classe relais relève de la compétence de l'inspection des écoles du cycle d'orientation.

La décision est sujette à recours, conformément à l'article 113 de la loi scolaire. Le recours a un effet suspensif. Dans des situations particulières, l'autorité scolaire peut lever l'effet suspensif du recours.

Explications tirées du document élaboré par le Senof au sujet de l'introduction des classes relais, janvier 2006. Des informations plus détaillées parviendront aux personnes concernées par ce type d'aide ou peuvent être obtenues auprès de la direction.



SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

COURS DE FORMATION GÉNÉRALE

EN 1^{RE} ANNÉE

A côté du travail proprement scolaire, conduit dans les différentes branches, les élèves de 1^{re} année bénéficient d'un cours de formation générale; durant cette heure sont abordés différents thèmes, comme l'accueil des élèves, la gestion de la vie du groupe-classe, l'organisation personnelle. De plus, ce cours met l'accent sur le domaine "Vivre son métier d'apprenant". Ce programme, dispensé à raison d'une quinzaine d'heures, développe les thématiques des stratégies d'apprentissage: la concentration, le geste de mémorisation, la lecture efficace, l'apprentissage d'un vocabulaire, la lecture des consignes, l'entraînement mental.

EN 2^E ANNÉE

Comme pour les élèves de 1^{re} année, ce cours traite de la gestion de la classe. En plus, apparaît cette année le thème de l'éducation au choix. Intitulé « Choisir quelque chose de bon pour moi », ce cours regroupe des thèmes qui visent à développer chez l'élève la compétence de poser des choix, tels que s'entraîner à se questionner, s'entraîner à reconnaître ses compétences, à repérer les zones d'influence, à avoir du courage, etc.

CHOICE, UN PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNALITÉ

Ce programme est destiné aux jeunes entre 12 et 17 ans qui vivent une situation de crise ou dont le comportement va à la dérive. Il se veut une action avant tout préventive, dont le but est de renforcer durablement les ressources individuelles des jeunes, de développer des stratégies de résolution de problèmes et d'augmenter l'autocompétence afin de leur permettre de vivre une existence adaptée à la situation et de s'intégrer au mieux dans leur milieu scolaire, professionnel et familial. Les entrées dans le programme sont possibles deux fois par année, en septembre et en février, sur inscrip-

tion. Pour tout renseignement utile, veuillez contacter **les adjoints de direction**.

SERVICE DE MÉDIATION SCOLAIRE

Le service de médiation scolaire apporte aux jeunes en difficulté une aide préventive à travers une écoute attentive.

« MÉDIATION - RELATION D'AIDE »

Un problème ? Un souci ? Une difficulté ? Un conflit (avec un copain, un prof, un parent, etc.)? Envie de parler ? Besoin d'écoute ? Un échange ? Un conseil ? Un choix ? Une suggestion ? Un bilan ? Une aide préventive et constructive ?

A QUI T'ADRESSER ?

Médiateur : Etienne PILLONEL,
professeur de religion



Médiatrice : Anne RUDAZ,
enseignante spécialisée, classe de développement



COMMENT ?

En venant au local de la médiation au bâtiment principal (1^{er} sous-sol, salle 21) pour prendre rendez-vous ou pour un entretien.

En prenant directement contact avec l'un des médiateurs (dans le couloir, etc.).

En faisant une demande auprès d'un professeur, d'un adjoint de direction si tu n'oses pas faire le pas seul.

Le médiateur est présent au local du lundi au jeudi dès 15h30.

RÔLES ?

Les médiateurs prodiguent avant tout de la relation d'aide (écoute active) avec les élèves. Ils ne sont ni psychologues, ni conseillers en orientation, ni membres de la

direction. Les médiateurs guident au besoin les élèves vers les personnes ou institutions compétentes; ils travaillent en collaboration avec les différents services cantonaux. (médecins, psychologues, planning familial, SEJ, etc.) Les médiateurs assurent une entière discrétion quant aux différentes situations rencontrées.

AUMÔNERIE

L'aumônerie est placée sous la responsabilité de Yoland MIERE et Kéli KPEGO.

L'aumônerie se définit par une présence d'accueil et d'accompagnement régulière dans le CO, individuellement ou en groupe, de façon spontanée ou planifiée, auprès des élèves, des enseignants, de la médiation et de la direction.

L'aumônerie animera comme par le passé des temps forts à travers des activités variées: expos, fête de Noël, Carême, fin d'année scolaire, conférences-témoignages, journées à thèmes, week-end, pèlerinage, ... Le programme détaillé des activités sera transmis en temps utile. Une seule certitude cependant, la présence des aumôniers tous les lundis durant la pause du matin et à 15h30. Au plaisir de vous rencontrer !

www.formulejeunes.ch

Les aumôniers

LES ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE PRÉVENTION

Cet autre volet d'activités s'inscrit dans le concept global de l'Éducation générale à l'école. Au Belluard, ce programme est porté par l'équipe EG, composée des deux médiateur-trice, de trois enseignants, d'un adjoint de direction et de la directrice. Ce groupe de sept personnes est garant des engagements pris par l'école dans le cadre du Réseau suisse d'écoles en santé. Il veille à ce que les programmes de promotion de la santé soient conduits et porte le souci général de développer et de maintenir une structure scolaire respectueuse de la santé de chacun des partenaires.

ORGANISATION DE L'ÉCOLE

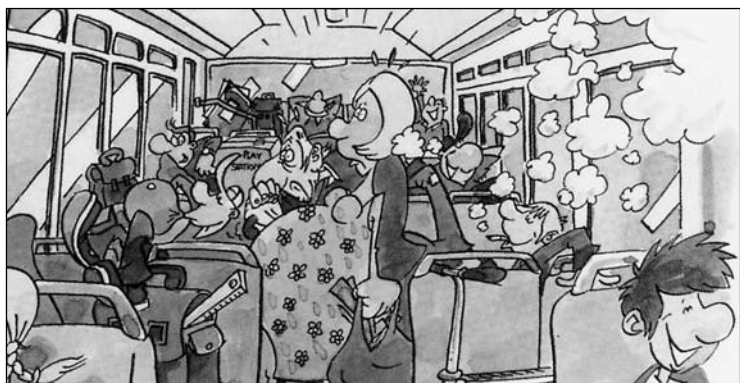
Pour 2006-07, chaque classe participera à 1 ou 2 activités de prévention, organisées en partenariat avec des instances extérieures. Le programme prévu est le suivant:

ELÈVES DE 1^{RE} ANNÉE:

- Sous l'appellation générale "La santé, c'est quoi?", les élèves bénéficieront d'informations dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des dépendances. L'accent sera porté sur les problèmes liés au tabagisme, la dépendance au produit, ses effets ainsi que sur les phénomènes sociaux autour de la cigarette.
- La problématique du comportement à adopter dans les transports publics sera traitée en collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois.



Assure-toi d'être en possession d'un titre de transport valable!



Comporte-toi bien vis-à-vis de tes camarades et des autres passagers!

ELÈVES DE 2^E ANNÉE:

- Toutes les classes bénéficieront d'une information ciblée sur les drogues, particulièrement sur le cannabis, soutenue par les responsables de la LIFAT et les enseignants concernés.
- Les élèves travailleront sur le thème de la violence, sur la base de la BD « No limits », dans le cadre des cours d'instruction religieuse et d'éthique.
- Les élèves se rendront à la visite médicale; sur la base de ce contact, le service médical proposera une aide collective ou individualisée dans les domaines larges de la santé, tels que anorexie, boulimie, etc.
- Les séances d'information sexuelle seront proposées

aux élèves de 2^e année par les animatrices du Centre de planning familial.

ELÈVES DE 3^E ANNÉE:

- Les élèves seront sensibilisés au thème de l'alcool et de ses ravages. A un moment où leur champ de liberté s'agrandit, ils sont nombreux à braver les interdits, encourageant de graves risques de santé. Le support-CD « Carton rouge » servira de fil conducteur à la réflexion proposée.
- La brochure de Pro Juventute « La vie devant eux » sera commentée et abordée en classe, avant d'être emportée par les adolescents quittant le CO.

Tous les degrés:

- Des contacts réguliers avec la brigade des mineurs et la police de proximité permettront de traiter les problèmes de sécurité.
- La problématique de l'utilisation de l'Internet et des dangers liés à la toile sera analysée dans le cadre des cours d'informatique.
- Une prévention plus ciblée en matière de tabac, cannabis et alcool sera mise sur pied pour des élèves déjà consommateurs, afin de les aider à prendre conscience de leur problème et les aider à s'en défaire.

POUR LES PARENTS:

Une soirée, placée sous le titre « La santé des adolescents, une responsabilité partagée? » sera organisée le **mardi 6 mars 2007** à leur intention. Avec cet échange, au cours duquel sera projeté le court-métrage « Carton-rouge », l'école souhaite ouvrir le débat et réfléchir avec tous les acteurs de l'éducation sur la responsabilité des adultes dans le domaine de la santé des jeunes.

LE PROJET SANTÉ JEUNESSE

Deuxième année de travail pour notre équipe de dix élèves qui se sont engagés à produire un film sur le thème du respect. Après une première période consacrée à la réflexion, le tournage proprement dit du film se déroulera cet automne.

Un grand MERCI à M. Etienne Pillonel et Mme Anne Rudaz, responsables du projet.

MEMENTO À L'INTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Ce document, distribué aux parents au printemps 2005, devrait permettre aux acteurs de l'éducation, c'est-à-dire aux parents prioritairement, mais aussi à l'école, de se doter d'une vision commune en matière d'éducation.

Ce Memento est disponible sous www.educationsante-fr.ch.

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'école www.co-belluard.ch, de « Education générale » www.educationsante.ch, et le site du Réseau suisse d'écoles en santé www.ecoleensante.ch.

GUIDE ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE À L'INTENTION DES PARENTS

La loi scolaire définit la mission de l'école. Celle-ci est chargée de transmettre des savoirs, mais aussi de veiller au développement personnel et social des élèves.

Cet enjeu nécessite que les différents partenaires s'unissent et coordonnent leurs efforts. Une relation de qualité entre l'école et les familles, basée sur la confiance et une communication régulière, permettra à chaque élève de progresser et de s'épanouir.

Le guide rédigé ci-après est destiné aux familles. Il donne les principales informations administratives et organisationnelles utiles aux parents. Les principaux thèmes sont développés en suivant un ordre alphabétique. Si des questions subsistent, n'hésitez pas à appeler la direction de l'école qui vous apportera volontiers des explications complémentaires.



Abonnement et transports
Les frais de transport sont pris en charge par l'Association des communes de Sarine-Campagne et du Haut Lac français; les élèves de la commune de Fribourg ne bénéficient pas de cette offre.

L'école adresse, dans le courant du mois de mai, un bulletin de commande à tous les parents des élèves concernés. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire. Il est valable pour toute l'année.

Les horaires de l'école correspondent au mieux aux arrivées et aux départs des bus et des trains.

Absences

Lorsque, en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, l'élève ne peut se rendre en classe, ses parents informent immédiatement par téléphone l'adjoint de direction concerné.

A son retour, l'élève apporte sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de la main de ses parents et la présente à l'adjoint de direction.

Agenda

Chaque élève possède un agenda ou carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffitis.

Ce document, par les annotations et les remarques qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents, qui sont vivement invités à le consulter régulièrement. Ce carnet contient dans ses pages bleues le relevé mensuel des résultats scolaires; celui-ci sera contresigné par les parents.

Amendes

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes pour lesquelles les parents sont responsables. L'école a le devoir d'informer cette instance en cas d'absences fréquentes et non excusées.

Assurances

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents. L'assurance scolaire contre les accidents n'existant plus, il est important que les parents concluent une assurance correspondant à leurs besoins.

En cas d'accident de leur enfant, survenant à l'école ou en dehors de l'école, les parents signalent immédiatement le cas à leur assurance de base.

Autorité parentale

Les nouvelles directives édictées par la DICS en matière d'autorité parentale précisent comment les parents accèdent aux informations concernant leur enfant.

- Lorsque les parents sont divorcés ou séparés, ils communiquent qui est titulaire de l'autorité parentale.
- En cas d'autorité parentale conjointe, les deux parents nous le signalent afin que nous puissions les renseigner.
- Lorsque le parent qui n'est pas détenteur de l'autorité parentale souhaite exercer son droit à l'information, il en fait la demande à l'école, qui veillera à y donner suite, dans la limite de ce que peut obtenir le parent détenteur de l'autorité parentale.

Changement d'adresse

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves **doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école.**

Chaussons, sacs d'école et tenue vestimentaire

Le port des chaussons est obligatoire dans les salles de classe pour des questions de confort et d'hygiène. Les élèves disposent d'un

casier muni d'une clé pour y déposer leurs chaussures et des effets personnels.

Le choix des sacs d'école est laissé à la liberté de chacun-e. Cependant leur taille doit permettre d'y transporter toutes les affaires nécessaires aux cours. Les sacs à main ou saches de ville ne correspondent pas à cet usage.

L'article 29 des règles de vie traite de la tenue vestimentaire exigée. L'école insiste pour que les parents veillent à ce que leurs enfants respectent ces directives et se rendent à l'école avec une tenue correcte.

Communications privées

En raison du grand nombre d'élèves fréquentant l'école, il est **totale-ment impossible de passer des communications privées aux élèves.** Nous demandons instamment aux parents d'être attentifs à cet élément.

Dégâts

En cas de dommages et de dégâts causés à des tiers, les frais de réparation sont à la charge des familles. L'école peut exiger un montant à titre de dédommagement s'il y a eu des déprédations volontaires au bâtiment ou au matériel. **Une assurance responsabilité civile** peut s'avérer utile en cas de dommages et dégâts causés à des tiers.

Devoirs à domicile

Le travail personnel d'étude, à l'école ou à domicile, constitue l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

Difficulté financière

Les parents des élèves en âge de scolarité qui connaissent des difficultés financières peuvent **s'adresser à « Pro Juventute, Passage du Cardinal 2C, 1700 Fribourg, tél. 026 424 24 42 ».** Cette structure n'attribue pas directement des

bourses d'études, mais peut venir en aide aux familles défavorisées. Les familles en grave difficulté ont aussi la possibilité de s'adresser au service social de leur commune de domicile.

Les bourses d'études et d'apprentissage ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire.

Frais scolaires

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles,...). Une facture, adressée aux parents dans le courant de septembre, présentera en détail la destination des montants dus.

Internet

Au vu de l'usage de plus en plus élevé de sites Internet interactifs appelés communément "blogs" par les élèves, il est de notre responsabilité de vous sensibiliser, ainsi que les élèves, aux devoirs, obligations et risques liés à l'utilisation de l'Internet.

La diffusion de photos prises dans le cadre de l'établissement portant sur la vie de la classe, des camarades et des professeurs sans le consentement de ceux-ci porte atteinte à la vie privée de ces personnes. Celles-ci peuvent agir sur le plan civil en déposant une plainte.

Dans le cas où des commentaires vulgaires voire insultants sont portés à l'encontre de camarades et de professeurs et dans la mesure où les personnes responsables voire complices de ces faits peuvent être confondues, des sanctions disciplinaires peuvent être prises. Les personnes qui s'estiment lésées peuvent déposer une plainte pénale.

Il est aussi illicite de s'approprier des illustrations (par ex. photo de l'école ou de la classe, etc.) d'un site Internet pour les déposer dans son blog. C'est porter atteinte aux droits d'auteur. Par principe une autorisation préalable doit être demandée au responsable du site. Une plainte pourrait aussi être déposée dans ce cas.

Nous souhaitons également attirer votre attention et celle des élèves sur les risques encourus à diffuser sur le web des informations confidentielles comme les coordonnées et photos personnelles. En effet, les dangers qui guettent les jeunes utilisateurs n'ont rien de virtuel. Une charte d'utilisation de l'Internet à l'école est en vigueur dans les cycles d'orientation fribourgeois ; elle est publiée à la page 45. Les parents et les élèves sont priés d'en prendre connaissance et de retourner le talon-réponse signé au professeur de classe.

Machines à calculer

Dès la 1^{re} année, les machines à calculer sont utilisées dans les cours de mathématiques et lors des examens. Pour abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les professeurs de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours (fiche de commande à la page 47).

Mi-semestre: entrevue avec le professeur de classe

Organisée après dix semaines de travail, cette rencontre donnera au professeur de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la façon dont l'enfant vit sa scolarité: qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, profil scolaire, premiers résultats dans les branches principales.

Dès la fin des cours, le professeur de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée de 15 minutes en général.

Dates de ces rencontres:

le mardi 28 novembre et mercredi 29 novembre 2006.

Un formulaire d'inscription vous parviendra en temps utile.

Objets perdus

Les objets perdus sont à réclamer chez le concierge. Les objets trouvés doivent également être rapportés chez le concierge.

Publication de photos d'élèves

L'école publie sur le web des photos et des textes d'élèves dans le cadre de réalisations de projets ou de reportages. Les pages des Infos sont aussi largement illustrées. Cette pratique nécessite le consentement des parents. L'école part du principe que les parents donnent tacitement leur accord global pour de telles publications. Si tel ne devait pas être le cas, les parents sont priés de communiquer leur désaccord par écrit à la direction, jusqu'au 8 septembre 2006.

Repas de midi

Des cours à option, des cours d'appui, des cours de gymnastique ou des cours d'éthique et de culture religieuse peuvent avoir lieu sur le temps de midi. C'est

pourquoi les élèves ont la possibilité de manger au foyer St-Justin, très proche de l'école, pour un prix abordable. Ils se rendent ensuite à l'école pour y effectuer une étude.

Les inscriptions se font à l'aide du formulaire d'inscription de la page 47.

Réunion des parents des nouveaux élèves

Lors de cette soirée d'information et d'échange seront traités les thèmes suivants: adaptation à un environnement scolaire différent et intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires, visite de la classe et du bâtiment.

Les parents des élèves de 1^{re} année sont attendus

le mardi 26 septembre 2006.

19h30: accueil en salle de classe par les professeurs de classe

20h15: suite de la réunion à la grande salle de l'école. Interventions de la directrice, des adjoints de direction, des médiateurs, du médecin scolaire.

Les parents des nouveaux élèves des classes de 2^e ou de 3^e années sont également les bienvenus.

Sorties de classe

Durant l'année scolaire, les professeurs de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves, en début ou fin d'année scolaire. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le montant à exiger ne devrait pas dépasser 35 francs. D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu durant l'année scolaire.

Téléphones portables

Le téléphone portable n'est pas un objet nécessaire pour le travail scolaire. Il est source de distraction, attire l'attention et déconcentre l'élève. Il est objet de convoitise, provoquant de la jalousie et des vols. Les désagréments causés par la présence des téléphones portables en classe et par les vols survenus nous amènent à conseiller aux élèves de laisser les téléphones portables à la maison. Les élèves qui néanmoins en possèdent un doivent respecter scrupuleusement le règlement, faute de quoi l'objet litigieux sera confisqué et rendu aux parents.

Les enseignants et la direction déclinent toute responsabilité en cas de disparition de téléphones portables.

Vol

Il existe chaque année des cas de vol dans l'école. Cependant l'expérience montre que si les élèves sont attentifs aux consignes données, à savoir ne pas être en possession d'une grande somme d'argent, ne pas laisser traîner un porte-monnaie, fermer son casier à clé, ..., les occasions de vol sont quasi inexistantes. Il est conseillé de conclure une **assurance vol simple** permettant le remplacement d'objets ou d'habits.

Dans ce domaine, **l'école n'assume aucune responsabilité.**

RÈGLES DE VIE ÉDUCATIVES

Dans notre école vivent et travaillent journalièrement sept cent vingt élèves et plus de septante adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école soit véritablement un lieu d'apprentissage et d'étude, il est nécessaire de respecter certaines règles. Elles sont présentées ci-dessous.

PONCTUALITÉ

1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h35, l'après-midi, dès 13h40. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe, quel que soit le cours suivi.

2 Lors des déplacements entre les cours (dactylographie, sport, activités manuelles, sciences,...) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

RESPECT DES DÉLAIS

3 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par le maître.

4 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.

5 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.

6 Toute remarque écrite par un maître doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

ABSENCES

7 Lorsque tu es absent, pour maladie ou pour une raison imprévisible, tes parents doivent téléphoner à l'adjoint de direction au n° indiqué sur la fiche d'excuse (billet jaune).

8 Lors de ton retour à l'école, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet, que tes parents ont remplie et signée.

9 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction. Il s'agit de circonstances exceptionnelles qui doivent être motivées. Fais part de cette absence à ton maître de classe.

10 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.

11 Les élèves dispensés des cours d'instruction religieuse ou de tout autre cours travaillent à l'école durant les heures prévues à l'horaire. Pour les cours de sport, l'adjoint de direction donnera un travail à faire.

ORDRE ET SOIN

12 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas à utiliser comme lieu de rangement.

13 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.

14 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux: titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés. Le Tipp-Ex liquide doit être utilisé

avec précaution en raison des difficultés de nettoyage qu'il implique.

15 Une attention particulière doit être portée au bulletin semestriel et de mi-semestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda). Ce sont des documents officiels qui, tous trois, servent de moyen de communication entre l'école, tes maîtres et tes parents.

L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever avec précision toutes les tâches à effectuer à domicile.

16 Tout gaspillage de feuilles sera évité; dans les cahiers, aucune page ne sera arrachée.

17 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.

18 Tu te rends à l'école matin et après-midi avec un sac d'école, afin de pouvoir transporter, sans le détériorer, le matériel dont tu as besoin pour les cours.

COMPORTEMENT EN CLASSE

19 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Tu prends la parole seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au maître.

20 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.

21 Toute tricherie sera sanctionnée et signalée aux parents.

22 En principe, tu ne te déplaces pas entre les cours et tu ne vas aux WC que si tu as la permission du maître.

Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.

COMPORTEMENT GÉNÉRAL

23 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation pour tout dommage causé intentionnellement.

24 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussons pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe.

25 Pour des raisons d'hygiène, les chewing-gums sont interdits à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. De plus, on doit le préciser, les crachats ne sont tolérés nulle part.

26 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que couteau, fronde, cigarettes, drogues,...

27 A l'entrée du bâtiment, le téléphone portable, le baladeur, le MP3, ... doivent être éteints et rangés dans ton sac d'école.

28 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement: ni cris, ni bousculades, ni bagarres.

29 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre choix et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, d'où est absente toute forme de provocation. Pour tous: pas de tenue de sport, pas de training, pas de tenue de plage. Les pantalons tiennent à la taille et couvrent les hanches. Les filles évitent de porter des décolletés provocants. A l'entrée dans le bâtiment scolaire, tu enlèves ta casquette, ton foulard ou ton bonnet.

30 Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.

31 Un photocopieur est à disposition des élèves dans le couloir du rez-de-chaussée. Il est donc interdit d'utiliser les autres photocopieurs.

32 L'accès à la salle et à la bibliothèque des maîtres est strictement interdit, comme l'utilisation de l'ascenseur.

33 La récréation se tient dans la cour supérieure, que l'on ne quitte sous aucun prétexte.

34 Il est interdit de fumer ou de boire de l'alcool à l'intérieur des bâtiments, dans la cour de récréation, ainsi que dans les alentours de l'école.

35 Respecte l'environnement en ne jetant pas de débris dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet. Après la récréation, à tour de rôle, un groupe d'élèves est désigné pour ramasser les éventuels déchets.

36 Durant la période hivernale, il est interdit de lancer des boules de neige.

37 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics, où tu laisses ta place assise aux adultes.

38 Les trottinettes, les planches et les patins à roulettes sont interdits dans les couloirs; ils doivent être rangés au garage; ils peuvent être fixés à une chaîne prévue à cet effet.

39 Vélo-vélocoteur-scooter: la vitesse doit être réduite aux abords de l'école; il faut mettre pied à terre, couper le moteur et pousser le véhicule jusqu'au garage. Il est interdit de rouler à deux sur un vélocoteur.

Août 2006

La direction

Les règles de vie doivent être respectées par chaque élève. En cas de non respect, des sanctions sont prévues.

1-2-24-25

Si l'un de ces 4 articles n'est pas respecté, il fera l'objet d'une remarque dans l'agenda. Trois remarques donnent lieu à une retenue.

27

Un téléphone portable qui sonne ou qui est utilisé pendant les cours est confisqué pour une durée d'une semaine et rendu aux parents.

39

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, le véhicule est confisqué pour une certaine durée.



ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

ACTIVITÉS À OPTION

Diverses activités sont mises sur pied en dehors de l'horaire scolaire, qui permettent de cultiver l'un ou l'autre talent et de partager avec d'autres camarades le plaisir de l'art, du sport ou de la culture. Les activités d'ores et déjà programmées sont développées ici. Des informations relatives au déroulement plus précis de ces activités seront communiquées au début de l'année scolaire. D'autres activités peuvent être organisées ultérieurement, sur proposition des élèves ou sur initiative des enseignants.

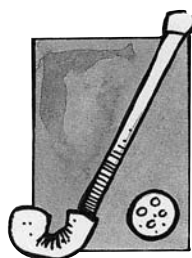
Bibliothèque (voir article p. 25)

Heures d'ouverture:

13h25 - 13h45

15h25 - 16h00

Responsables: *Suzanne Bourqui et Marie-Claire Python*



Sports facultatifs

Chaque vendredi midi, entraînement de hockey en salle, pour les élèves de 3^e année, en compagnie de professeurs férus de sport, quel privilège!

Responsable: *Bernard Sansonnens*

D'autres activités (basketball, volleyball, football en salle, badminton) peuvent être organisées si un nombre suffisant d'élèves s'y intéressent. L'élève inscrit est tenu de participer régulièrement à l'entraînement.

Responsables: *les maîtres de sport*

Mérite sportif 2006-2007

Filles et garçons

6 disciplines

Les modalités de participation seront expliquées aux élèves par les maîtres de sport.

Responsable: *Bernard Sansonnens*



Théâtre



Si un grand intérêt est manifesté pour cette activité, l'organisation sera la suivante: atelier-théâtre prévu pour les élèves de 1^{re} année: possibilité de s'initier à cet art et de développer ses talents. Excellente préparation avant de s'engager dans la troupe théâtrale réservée aux élèves de 2^e et 3^e années. Le but de l'année est de met-

tre en scène une vraie pièce de théâtre, sous la conduite d'*Alain Grand*.

Atelier Bellu-Arts

Perfectionner ta technique et développer ton goût pour le dessin ou la peinture lors de cours à option animés sous forme d'ateliers artistiques se déroulant au Belluard.

Responsable: *Alexandre Gicot*



Maxi Beaux-Arts

Plusieurs activités artistiques sont proposées par la Ville de Fribourg aux élèves intéressés des CO et des collèges. Y sont enseignées: la peinture, la gravure, la sculpture, la céramique et la photographie. Chaque atelier est animé par un artiste et pédagogue confirmé. Les cours se déroulent en ville de Fribourg, une fois par semaine entre 16h00 et 18h00. Les bulletins d'inscription détaillés sont à demander au secrétariat de l'école.

Cinébel

Un ciné-club scolaire? Tu es intéressé(e)? Alors, dès la rentrée, surveille le panneau Cinébel.

Responsable: *Albertine Thiémard*



Animation lecture en 2^e année



A partir d'une sélection variée de romans, découvrir le plaisir de lire un ou plusieurs auteurs, échanger ses impressions sur un livre, participer éventuellement à un concours de lecture inter-classes.

Responsables:
Suzanne Bourqui et Marie-Claire Python

ACTIVITÉS CULTURELLES



LE CHANT DES ENFANTS DU MONDE

DOCUMENTAIRE

Ce documentaire retrace 15 ans de voyage pour recueillir et mettre en valeur des chants et des musiques ancrés dans le quotidien de la vie d'enfants et d'adolescents d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, d'Océanie et d'Europe de l'Est.

Chants de travail et chants de jeux, chants de réjouissances et chants d'amour, chants de larmes, chants de guerre et chants de tendresse et une profusion d'images qui étonnent, qui questionnent, qui charment et surtout qui savent émouvoir.

Vendredi 10 novembre 2006
Pour les élèves de 2^e et de 3^e années

INITIATION AUX PERCUSSIONS DU MONDE

CONCERT - ANIMATION INTERACTIVE



Vendredi 17 novembre 2006
Pour les élèves de 1^{re} année

VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR DE ROGER VITRAC

THÉÂTRE DES OSSES

MISE EN SCÈNE: GISÈLE SALLIN

Victor fête ses 9 ans. Il mesure un mètre huitante. Il a été sage jusqu'à ce jour et souhaite à l'occasion de son anniversaire réaliser quelque chose de grand. Le souper se prépare, les voisins arrivent, mais le comportement inattendu de Victor bouscule toute la fête et c'est un vent de folie qui souffle sur cette fausse comédie de boulevard assaisonnée au goût d'un surréalisme déjanté.

Mercredi 20 et jeudi 21 décembre 2006
A l'attention des élèves de 3^e année

FÊTE DE NOËL

Vendredi, 22 décembre 2006
A l'attention de tous les élèves

40'912 KM DE COURSE À PIED -
5 ANS 5 CONTINENTS

FILM - CONFÉRENCE PAR NICOLE ET SERGE ROETHELI



Vendredi, 26 janvier 2007
A l'attention de tous les élèves

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG

FILMS

Chaque année, le festival organise un programme spécial pour les écoles qui s'intitule "Planète Cinéma". Il permet aux élèves et aux étudiants de participer au festival à travers des projections qui ont lieu dans une grille horaire qui leur est spécialement réservée. En plus des films faisant partie de la sélection officielle, "Planète Cinéma" propose des films choisis expressément pour un public scolaire.

FESTIVAL
FRIBOURG

19 mars - 23 mars 2007
A l'attention des classes de 2^e année

SPECTACLES À LA CARTE

En supplément au programme présenté ci-dessus, les élèves de 1^{re} année assisteront à l'un ou l'autre spectacle "à la carte" durant l'année scolaire.

AGENDA DU 1^{ER} SEMESTRE

HORAIRE DES COURS

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. L'horaire s'insère au mieux dans la grille horaire des transports publics. Les portes ouvrent le matin à 7h00 et l'après-midi à 13h35. Le mercredi matin, les cours commencent pour tous les élèves à 8h25.

Matin

1 ^{re} heure	07h38	-	08h25
2 ^e heure	08h25	-	09h12
3 ^e heure	09h12	-	10h00
4 ^e heure	10h13	-	11h00
5 ^e heure	11h00	-	11h48

Après-midi

6 ^e heure	13h45	-	14h35
7 ^e heure	14h35	-	15h25
8 ^e heure	15h25	-	16h15

Chaque journée de travail compte en général sept leçons et se termine à 15h25. La grille horaire du CO est basée sur 32 heures de cours hebdomadaires. Il se peut que des classes terminent certains matins à 11h00, ou à 14h35 l'après-midi. Les élèves ont alors la possibilité de se rendre à l'étude surveillée (plus d'informations à ce sujet en p.9). Le professeur de classe dicte l'horaire de la classe à ses élèves le jour de la rentrée.

DÉCOUPAGE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en quatre périodes de 7 à 10 semaines chacune au terme desquelles une appréciation sur les résultats scolaires et sur le profil de l'élève est transmise aux parents. Au terme du semestre, soit à fin janvier et à fin juin, est remis le bulletin scolaire. Lors des bilans de mi-semestre, les élèves reçoivent un bulletin, dans lequel figurent les résultats des branches principales et d'une branche dite d'éveil, ainsi que des appréciations sur leur motivation scolaire et leur attitude sociale.

- 1^{re} mi-semestre: 17 novembre 2006
- Fin 1^{er} semestre: 26 janvier 2007
- 2^e mi-semestre: 30 mars 2007
- Fin 2^e semestre: 29 juin 2007
- Fin de l'année scolaire: 6 juillet 2007

EN AVANT-PREMIÈRE

Vendredi 20 et samedi 21 avril 2007

L'école fribourgeoise ouvre ses portes. Participation à l'action «portes ouvertes» de l'école fribourgeoise sous le thème

«Montre-moi ton école».

AGENDA DU 1^{ER} SEMESTRE

Vendredi 1^{er} et mardi 5 septembre 2006

Vaccination hépatite B
Elèves de 1^{re} année, informations

Mardi 26 septembre 2006

Réunion des parents des nouveaux élèves

Octobre 2006

Vaccination hépatite B, élèves de 1^{re} année

Dès novembre 2006

Visites médicales et vaccinations
Elèves de 2^e année

Vendredi 10 novembre 2006

«*Le chant des enfants du monde*»
Classes de 2^e et 3^e années

Vendredi 17 novembre 2006

Initiation aux percussions du monde
Elèves de 1^{re} année

Lundi 20 au vendredi 24 novembre 2006

Semaine romande de la lecture
Participation de quelques classes

Mardi 28 et mercredi 29 novembre 2006

Entrevues avec les professeurs de classe

Mercredi 20 et jeudi 21 décembre 2006

«*Victor ou les enfants au pouvoir*» de Roger Vitrac
Au théâtre des Osses
Elèves de 3^e année

Vendredi 22 décembre 2006

Fête de Noël, pour tous

Jeudi 25 janvier 2007

Soirée d'information
Collège, maturité gymnasiale

Vendredi 26 janvier 2007

Conférence de Nicole et Serge Røetheli
Tous les élèves

Du lundi 12 au vendredi 16 février 2007

Semaine de sports et d'activités culturelles

Du lundi 5 au vendredi 9 mars 2007

Semaine de prévention TPF
Elèves de 1^{re}

Mardi 6 mars 2007

Soirée d'information «*La santé des adolescents*»
A l'intention des parents d'élèves de 2^e année

Mardi 13 mars 2007

Séance d'information professionnelle
A l'intention de tous les parents

Du lundi 19 au vendredi 23 mars 2007

Festival International de Films
Elèves de 2^e année



Mme Sandra Clerc, conseillère en orientation,
avec quelques élèves

RÔLE

Le Centre d'orientation du Belluard est rattaché au Service cantonal de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA). Dans le cadre du CO du Belluard, il a pour tâche de sensibiliser les élèves au monde des activités professionnelles et des études, ainsi que de les aider à choisir une profession ou une voie d'étude préparatoire. Si nécessaire, les conseillers-ères en orientation prêtent leur appui dans la recherche d'une place d'apprentissage ou d'une filière de formation. En tant que centre régional, il est à disposition des personnes résidant dans le cercle géographique du Belluard, en particulier des jeunes qui ont quitté l'école sans avoir réglé la question de leur orientation ou de ceux et celles qui sont confrontés-ées plus tard à des questions de réorientation et de changement de profession.

Le centre fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers-ères en orientation, M. Jacques Ouevray (email : jacques.ouevray@fr.educanet2.ch) et Mme Sandra Clerc (email : sandra.clerc@fr.educanet2.ch). Leurs bureaux se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment principal. Tél. 026 347 18 58

RESSOURCES

Les élèves peuvent passer spontanément chaque jour aux bureaux de l'orientation, le matin pendant la pause et l'après-midi dès la fin des cours.

Les élèves disposent de divers moyens pour progresser dans leur démarche d'orientation:

- Séances en classe
- Entretiens individuels (sur demande)
- Prêt de documentation
- Soirées d'information
- Visites et stages d'information professionnelle
- Site cantonal : www.orientationfr.ch (liste des places d'apprentissage disponibles, des examens d'aptitudes ou d'admission, des soirées d'information)
- Site national : www.orientation.ch (informations utiles sur les professions, les écoles et les services d'orientation)

PARENTS

Une séance d'information à l'intention des parents des élèves d'avant-dernière année d'école aura lieu au printemps 2007. Les conseillers sont à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants. Ils sont atteignables par téléphone, de préférence entre 16h00 et 17h00.

VISITES

Du 17 au 21 janvier 2007 aura lieu la première édition du « Forum des métiers » à Forum Fribourg. Cette exposition, appelée à devenir annuelle, regroupera le maximum de professions et s'adressera en priorité aux élèves des CO. D'autres visites d'information professionnelle auront lieu en cours d'année ; les élèves en seront avertis en temps utile.

STAGES

Les stages en entreprises (autorisés à partir de 14 ans) sont recommandés aux jeunes envisageant un apprentissage car ils représentent une étape importante du processus de choix professionnel. Le plus souvent d'une durée de 3 à 5 jours, ils s'effectuent, en principe, sur les temps de vacances et à l'initiative de l'élève et de ses parents. D'une part, au cours de la 8^e année, ils permettent de se faire une meilleure représentation de la réalité et des exigences d'un métier. D'autre part, au cours de la dernière année, ils sont davantage destinés à obtenir une place d'apprentissage ou à sélectionner un candidat quand ils sont exigés par l'entreprise. Il peut arriver qu'un stage ne puisse se faire que sur un temps d'école ; dans ce cas, l'autorisation est à demander aux adjoints de direction du CO. Des listes d'adresses ainsi qu'une brochure de stage peuvent être obtenues auprès des conseillers en orientation qui prêtent leur concours pour l'encadrement et l'évaluation. D'entente avec la direction du CO, il se peut que le service d'orientation organise des stages individuels, par classe et sur le temps d'école, pour les élèves de classes à exigence de base et de classes de développement.



Visites d'information professionnelle des 2^e années,
le 10 mai 2006

SCÉNARIOS PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre des cours de formation fri-tic (intégration des technologies de l'information et de la communication dans les écoles fribourgeoises), chaque enseignant doit mettre en pratique, au terme de son cursus, une séquence d'enseignement intégrant les TIC, le scénario pédagogique. Voici la 2^e partie des productions qui ont été réalisées au CO du Belluard durant cette année scolaire et qui seront publiées sur le site fri-tic.

• LES EMPREINTES

Isabelle Clément et Catherine Gremaud

Les élèves ont utilisé de la gouache et ont apposé l'empreinte de leur main ou de leur soulier sur une feuille à dessin!

Ils ont ensuite photographié cette empreinte à l'aide d'un appareil photo numérique et ont transféré le tout sur le programme informatique «Photoshop elements».

Grâce à ce programme, ils ont légèrement transformé cette empreinte et ont imprimé le résultat.

Par la suite, en dessin, les élèves ont prolongé cette empreinte en y ajoutant des motifs et des symboles inspirés de l'art aborigène.

En ACM, les élèves ont travaillé avec du plâtre, afin de reproduire le plus fidèlement possible cette empreinte.

Et en ACT, c'est la peinture sur soie qui leur a permis de représenter au mieux la version tirée de photoshop, pour finalement confectionner une lampe.



• LES FIBRES TEXTILES ET LEUR ENTRETIEN

Véronique Gauderon et Laurence Gillard (CO Morat)

Une étiquette sur un vêtement: à quoi sert-elle?

Les élèves ont pu rechercher les différentes explications des symboles d'entretien à l'aide d'internet.

Ils ont testé le Quiz sur les textiles et appliqué les méthodes du tri du linge et du lavage de différents vêtements, soit à la main (après avoir vu le diaporama) soit à la machine.

Comment peux-tu à la buanderie protéger ton environnement?

• MY TRIP TO LONDON

Brigitte Gicot et Marie Leibzig

Tu veux t'évader? Tu veux découvrir une nouvelle ville? Imagine que tu t'envoies cet été pour Londres pour cinq jours avec un copain ou une copine. Tu disposes d'un budget maximum de CHF 615.- par personne pour orga-

niser ton aventure. Crée ton propre voyage en surfant sur le WEB : fixe une date de voyage ; planifie tes horaires de train, d'avion et de métro ; réserve quatre nuits dans un hôtel et choisis-toi quelques activités à faire une fois à London City. Puis oralement et en anglais, présente ton projet de futur séjour à tes camarades en t'aidant d'un document PowerPoint que tu auras créé toi-même.

« *Ladies and Gentlemen, fasten your seatbelt and enjoy your flight ! We wish a very pleasant journey !* »

• SIMULATION DU MONTAGE ET DÉMONTAGE D'UNE SUITE D'AGRÈS DANS UNE SALLE DE SPORT

Bernard Sansonnens

Simulation du montage et démontage d'une suite d'agrès dans une salle de sport.

L'élève pourra apprendre à installer d'une manière visuelle les engins dans les locaux sportifs. Les divers mouvements de construction se succéderont sur la base d'un plan de

la salle, d'engins à l'échelle, d'une marche à suivre illustrée, feuilles plastifiées, d'un diaporama. Les élèves se déplacent dans le local du matériel et dans la salle d'après un processus de numéros, d'appareils à découvrir, de lieux à chercher.

Les buts principaux sont : le gain de temps, la connaissance des engins, la sécurité, le travail par groupes. Le même travail peut se réaliser en sens inverse, c'est-à-dire le retour des engins et du matériel dans les locaux sportifs. Avec une adaptation des plans de salle de sports, ce document est adaptable à toutes les installations sportives.

• VAN GOGH, LA FOLIE DES COULEURS

Sandra Demierre

Grâce à Internet, les élèves rendent visite à Vincent Van Gogh et apprennent à connaître sa vie et sa technique picturale. Suite à cette rencontre, ils peignent un pay-

sage selon le style de ce grand maître. Et un site Web est créé pour afficher leurs chefs d'œuvre. Visite de ce petit « musée » à l'adresse :

<http://belluard.educanet2.ch/vangogh06/>.



• SUR LE POUCE... LES SANDWICHS EN QUESTION!

Martine Gaillard et Astrid Guisolan

But du projet : rechercher la variété et l'équilibre des sandwichs qui offrent une bonne alternative aux jeunes disposant d'une courte pause à midi.

°Rechercher sur Internet des recettes de sandwichs. Analyser et compléter le repas.

°Effectuer les achats, préparer le repas et photographier leur réalisation. Observer les étiquettes des aliments.

°Conclure le travail en complétant leurs pages Web.

Ce travail a permis aux élèves d'être autonomes, de se responsabiliser et d'éveiller leur curiosité en découvrant d'autres saveurs.

• À VOUS LA CHANSON !

Louis Despont

Même une chanson « rap » peut révéler un texte poétique ! Ce projet a été réalisé avec une classe de 3^e pratique, dans le cadre d'un cours d'expression écrite. Par groupes de deux, les élèves choisissent sur le site www.paroles.net, le texte d'une chanson francophone. Ils le copient ensuite sur un document Word où ils l'illustrent avec différentes images trouvées sur Google. Dans un deuxième temps, à partir de renseignements découverts sur Internet, ils composent 4 petits textes : une biographie du chanteur ou du groupe, quelques mots sur le thème de la chanson, le genre de musique (yéyé, disco, rock, variétés, etc.) et le « pourquoi ? » de leur choix.

Durée de la séquence : 3 x 2 heures.

Évaluation : présentation du travail et maîtrise de l'outil informatique, qualité de l'expression écrite.

• JEAN-BAPTISTE OU L'HOMME QUI A PERDU LA TÊTE !

Bernadette Beaud Ganslmayer

Ce travail s'inscrit dans le programme de 1^{re} année en instruction religieuse. Sur les pas d'un reporter, à travers une Bible informatique ainsi que par des œuvres artistiques, les élèves ont pu (re)découvrir Jean-Baptiste, un épisode de sa vie ou un aspect de ce personnage char-

nière entre l'Ancien Testament et le Nouveau. En guise de conclusion, un QCM sous forme de jeu interactif leur a permis d'évaluer leurs connaissances... sans en perdre la tête !

• LA SÉCURITÉ EN ACROSPORT

Antoinette Ding

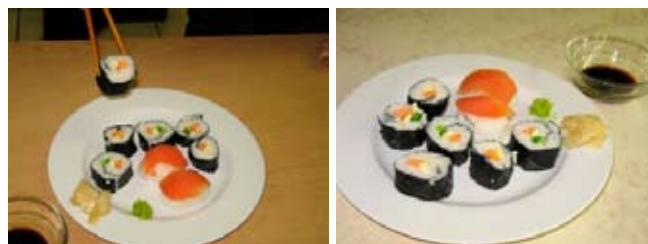
Ce travail basé sur 6 périodes avait pour but de sensibiliser les élèves à la notion de sécurité dans la construction de figures pyramidales. Par groupes de 2, elles ont tout d'abord effectué une recherche sur Internet pour découvrir quelles étaient les notions essentielles de sécurité concernant le porteur, le voltigeur et le pareur dans la pratique de l'acroport. Grâce à l'emploi du caméscope et sur la base d'images, ainsi que d'un résumé de leur recherche, les élèves ont ainsi pu, par comparaison, prendre conscience de leurs erreurs d'exécution en se voyant et, par une autocritique constructive, corriger leurs fautes de manière à garantir de façon sûre leur sécurité et celle des autres.

• LES SUSHIS DE L'ORIENT À L'OCCIDENT

Marguerie Kessler et Corine Pipoz



A partir de recherches sur Internet, les élèves (par groupes de 2) ont répondu à un questionnaire. Celui-ci traitait de l'origine des sushis, de leur apport nutritionnel, de leur consommation en lien avec la santé, de la symbolique du riz, des ingrédients typiquement japonais et de leur attrait pour nous occidentaux ! Ensuite, ils ont créé un site Web, mettant en pages les réponses de leur recherche avec ajout de photos. En accomplissant ce travail d'investigation, les élèves ont développé leur créativité et leur sens de l'esthétique par la confection de sushis. Ils ont découvert de nouvelles saveurs, une cuisine légère, naturelle, saine et authentique...la cuisine japonaise, celle du cœur, de l'esprit et des sens.



EVALUATION AU CO

CONSTANTES ET NOUVEAUTÉS DÈS LA RENTRÉE 2006

Quelques changements interviennent dès la rentrée dans le domaine de l'évaluation. Le texte ci-dessous explique brièvement les pratiques inchangées et les nouveautés. Des informations détaillées seront données aux élèves et aux parents dans le cadre des séances de parents.

CE QUI NE CHANGE PAS

- L'articulation de l'évaluation formative (non notée) qui accompagne les apprentissages et l'évaluation sommative qui intervient au terme de ceux-ci est maintenue.
- Les évaluations sommatives sont notées au dixième. (év. au quart ou au demi); la note 4 indique le seuil de suffisance (cf. art.62 RLS).
- L'échelle des notes est de 6 à 1.
- Des informations de mi-semester sont prévues.
- La distinction entre branches principales et branches générales subsiste.

La participation des élèves au cours d'instruction religieuse ou d'éthique et cultures religieuses est signalée par l'indication « suivi ». L'informatique, qui comprend aussi l'apprentissage du clavier (dactylographie), fait l'objet d'un brevet de compétences inséré à la fin du bulletin scolaire.

CE QUI CHANGE

- Les moyennes semestrielles et annuelles sont exprimées au demi-point.

- La moyenne annuelle peut être pondérée pour des situations à la limite. (ex: 5,2 ou 5,3 peut devenir 5 ou 5,5 et 4,7 ou 4,8 peut donner 4,5 ou 5).
- L'évaluation se fait en continu (les deux semestres comptent une fois).
- La note de "tenue des cahiers" disparaît.
- Les attitudes de l'élève face aux exigences de sa formation (application) et à celles de la vie collective (comportement) sont évaluées sur la base de critères appréciés selon une échelle de quatre degrés: *très bien, bien, satisfaisant, non satisfaisant*. Voici les aspects pris en compte :

Attitude face au travail

1. Engagement et application dans le travail scolaire: l'élève est attentif, fait généralement preuve de concentration dans les différentes activités; il démontre intérêt, motivation et persévérance par une participation active et régulière dans le travail scolaire.
2. Organisation et autonomie: l'élève prend en charge son travail en faisant preuve d'autonomie et du sens des responsabilités; il présente ses travaux dans les délais.
3. Présentation des travaux: l'élève accomplit ses travaux avec soin et maintient ses cahiers, dossiers, agenda en bon état et complets.

Comportement dans le cadre scolaire

4. Respect des règles de vie commune: l'élève est poli, respecte

les règles et les consignes générales de l'école.

5. Relations avec les autres élèves et les adultes: l'élève entretient de bons rapports avec les autres élèves et les adultes.

L'ÉVALUATION

SE FAIT EN

CONTINU:

LES DEUX

SEMESTRES

COMPTENT

UNE FOIS.

Conditions de promotion

Pour être promu d'un degré d'enseignement à un autre, l'élève doit obtenir la moyenne de 4 pour l'ensemble des branches, la moyenne de 4 pour le groupe des branches principales et ne pas avoir plus d'une branche principale inférieure à 4.

Le groupe des branches principales comprend :

- le français, l'allemand et les mathématiques, dans les classes à exigences de base et les classes générales;
- le français, l'allemand, les mathématiques et le latin dans les classes pré-gymnasiales;
- en 2^e et 3^e année, l'anglais devient branche principale pour les élèves qui n'ont pas de latin.

Dans le calcul de la moyenne générale, les branches principales sont affectées du coefficient 2.

Les informations relatives aux conditions de changement de type de classe et à l'octroi d'une 10^e (11^e) année seront données dans les Infos de mars 2007.

Cet article a été élaboré sur la base des directives du Service de l'enseignement obligatoire de langue française, juin 2006. Le dossier complet se trouve sur le site du Belluard:

www.co-belluard.ch

>école> « Evaluation au CO ».

OBJECTIF BIBLIOTHÈQUE

Après la détente estivale, venez dès la rentrée vous évader à la bibliothèque et découvrir ses nombreux trésors. Zoom sur quelques nouveautés :



FELICIDAD DE JEAN MOLLA, ÉD. GALLIMARD, « SCRIPTO »

Suspense et action garantis pour cette histoire de science-fiction menée à un rythme haletant dans laquelle des « parumains » au service des humains se révoltent pour prendre le pouvoir de la cité.

DJ ZOÉ DE JONNY ZUCKER, ÉD. BAYARD, « MILLÉZIME »

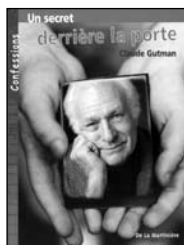
Pas facile pour une fille de devenir DJ quand le milieu de la musique regorge de machos et que la mère ne jure que par l'université. Zoé se bat et finit par être reconnue par John, le meilleur DJ du moment.



UN SECRET DERRIÈRE LA PORTE DE CLAUDE GUTMAN, ÉD. DE LA MARTINIÈRE, « CONFESSIONS »

Dans cette collection, de grands auteurs parlent avec sincérité de leur propre adolescence et nous ouvrent la porte sur les grandes questions de la vie.

Le Médecin malgré lui de Molière, éd. Vents d'Ouest, « Commedia »
Présentation très attrayante du théâtre de Molière qui permet de lire le texte intégral des œuvres sous forme de bandes dessinées.



DANS LA MÊME COLLECTION : LES PRÉCIEUSES RIDICULES

Que se passe-t-il dans mon corps ? du Dr Elisabeth Raith-Paula, Oskar éditions, « Cycloshow »

Guide à l'usage des jeunes filles pour répondre à leurs nombreuses questions au moment où leur corps se transforme.

OPÉRATION OKAVANGO, NICOLAS HULOT PRÉSENTE

L'AFRIQUE SAUVAGE, DVD USHUAÏA.

3 DVD pour découvrir l'Afrique : Namibie, Botswana, Zambèze, Zimbabwe, Tanzanie, Kilimandjaro, Ouganda, Comores... Nicolas Hulot et son équipe sont partis à la recherche des paysages grandioses, des volcans, du spectacle fascinant de la flore et de la faune. Ils ont rencontré les populations actuelles et des cultures ancestrales et sont allés dans le grand rift africain où ont vécu Lucy et les premiers hommes.

L'ESPACE, IAN GRAHAM, GALLIMARD,

L'ENCYCLOPÉDI@ EN COLLABORATION AVEC GOOGLE.

Ce livre offre une grande richesse d'informations présentées de manière claire, dynamique et attractive (plus de 300 illustrations). La collaboration de Google permet un accès à une galerie de plus de 100 photos, dessins et schémas à télécharger ainsi qu'une sélection rigoureuse, sécurisée et actualisée de plus de 150 liens Internet (quiz, animations, 3D, vidéos, etc.).

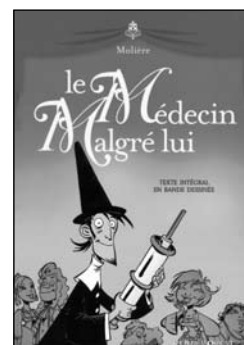
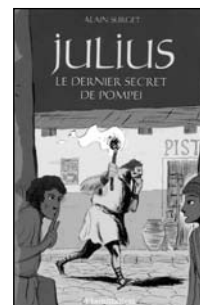
LES DINOSAURES, RONAN ALLAIN, HACHETTE, BIGB@NG

Des doubles pages complètes et richement illustrées permettent de faire le tour du sujet en 48 pages. Un CD-ROM propose des reportages et des animations, un atelier de mise en page et un quiz pour tester ses connaissances.

DANS LA MÊME COLLECTION : L'EGYPTE DES PHARAONS, LE MOYEN AGE, LES VOLCANS, LA TERRE, ROME, L'ESPACE, LES BALEINES.

Les bibliothécaires

Résultats du concours de lecture de 2^e année 2005-2006: voir p.41



Dans le cadre du nouveau programme de français, en 2^e année, il est proposé aux élèves d'écrire un texte explicatif. Les maîtres des classes PG ont choisi la forme de l'affiche documentaire. Les caractéristiques du texte explicatif et les règles de mise en page, nécessaires à la mise en valeur des informations, ont été étudiées en classe. Par groupes de 2, de 3 ou individuellement, les élèves, après avoir choisi un thème dans la liste proposée, se sont mis à la recherche des informations et des documents indispensables (Internet, bibliothèque, presse, ...) avant de réaliser leur affiche et de la présenter à la classe.

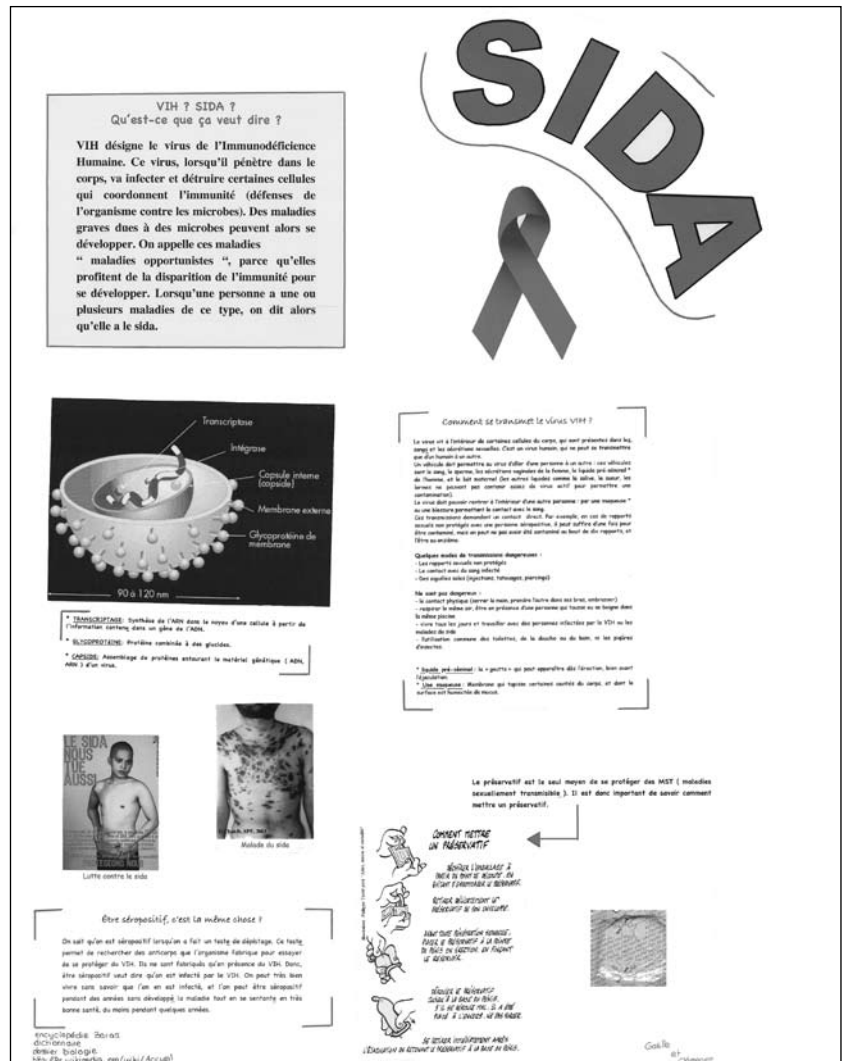
- Classe 2H :
Anne-Marie Macheret
- Classe 2K :
Suzanne Bourqui
- Classe 2L :
Marie-Claire Python
- Classe 2M :
Francis Quartenoud

RÉALISATION D'UN PANNEAU DOCUMENTAIRE

OBJECTIFS


1. Par groupes de 2, vous réaliserez puis présenterez à la classe un panneau documentaire sur un des thèmes proposés.
2. Le panneau comprendra les éléments obligatoires suivants :
 - titre
 - sous-titres
 - photos
 - textes explicatifs
 - légendes

- schémas et/ou graphiques et/ou dessins
 - définitions des termes techniques ou scientifiques (4 à 6 éléments)
 - références des livres, revues, sites utilisés
 - couleurs variées
3. Le langage utilisé doit permettre à tous les élèves de comprendre facilement le sujet (vulgarisation)
 4. La place réservée aux textes et aux illustrations sera équilibrée.
 5. Une grande attention sera portée à la clarté de la présentation, à la lisibilité de l'affiche et à l'uti-




Classe 2H


DOCUMENTAIRE



CHEWING-GUM




Comment faire une boule de chewing-gum ?



Préparez un chewing-gum (sans sucre) par bûche. Après avoir rempli de ce chewing-gum la bûche, remettez avec votre bouche, formez une boule. Puis laissez votre bouche devenir un sac à air. De cette façon, vous pouvez faire une boule de chewing-gum. Il suffit de tirer doucement sur les bords.

Le chewing-gum ou gomme à mâcher est une gomme parfumée que l'on mâche. C'est l'américain Thomas Adams, qui, mélangeant du chicle (latex issu du sapotier) avec de la résine et du sirop, fabriqua et commercialisa en 1872 les premiers chewing-gums.




À l'origine du monde et dans des marchés haut de gamme comme le Japon il est à base de chicle et de gélatine, pour les autres c'est avec une sorte de plastique.

Il est souvent utilisé pour combattre le stress et éradiquer la mauvaise haleine. S'il est sans sucre, les dentistes le conseillent pour aider à abaisser l'acidité dans la bouche après les repas. Sacré, il a les mêmes inconvénients sur la santé bucco-dentaire que les bonbons et les confiseries.

Le chewing-gum a été popularisé en France après la Seconde Guerre Mondiale par les Américains. En effet, les forces armées des États-Unis fournissent à leurs soldats des chewing-gums depuis la Première Guerre mondiale, parce qu'ils aident à la fois à la concentration et au combat du stress. Des études récentes ont montré, que le chewing-gum peut aussi améliorer l'humeur de celui qui en consomme.

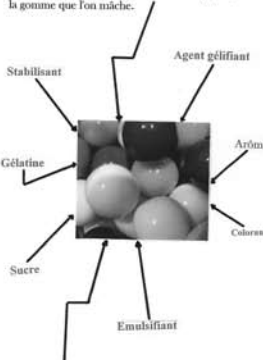
Le chewing-gum débarras-t-il pour les astres ?

Côté environnement et nature, le chewing-gum collé par terre ou sur un peu par tout, ne donne pas une jolie impression, et ne s'est jamais très débile de marcher dessus. De plus, il met cinq ans pour se décomposer dans la nature.




Les composants du chewing-gum :

Gomme base: c'est le support du chewing-gum, c'est à dire la gomme que l'on mâche.




Antécédents publicitaires pour le chewing-gum



La consommation de chewing-gum remonte à des époques très lointaines :

- 400 ans avant J.C., les Grecs mâchaient déjà de la résine,
- Les Indiens d'Amérique châtaient des boules de tabac,
- Puis dès 1560, le tabac fut importé en Europe et les européens adoptèrent cette habitude.
- Dans les Andes, c'est la chique de coca, extraite du Kollari (arbre péruvien) qui était consommée,
- En Inde, les habitants préféraient la population mâcher toujours du tabac.



Cire de Carnauba: agent d'enrobage naturel, c'est une cire jaune ou brune prélevée sur des feuilles de Copernicia Cerifera

Les effets néfastes du chewing-gum

Il faut savoir que le fait de mastiquer du chewing-gum entraîne une sécrétion excessive de salive. Une mastication ininterrompue se traduit donc par une production accrue de salive qui est douce déglutir en même temps que l'air. Ceci peut donc entraîner des troubles digestifs tels que des ballonnements.

Contrairement aux idées reçues, le fait d'avaler un chewing-gum ne présente pas de dangers majeurs et, si se séjourne pas plusieurs années dans l'intestin. Comme toutes substances non digestibles, le chewing-gum traverse l'appareil digestif pour être rejeté dans les selles quelques jours plus tard. Cependant, si la quantité de chewing-gum avalé est importante, et particulièrement chez les enfants, des problèmes peuvent survenir. De plus, la sécrétion de salive résultant de la mastication procure une sensation de faim donc le chewing-gum ne coupe pas du tout l'appétit. Consommer du chewing-gum ne fait donc pas maigrir.


Au contraire, les chewing-gum sucrés constituent un apport calorique. De plus, le sucre est un des facteurs responsables de l'apparition de caries. Mais, les chewing-gum sans sucre contiennent des édulcorants, qui, consommés en trop grande quantité provoquent des effets laxatifs.

Sciences :

- <http://health.bbc.com>
- <http://fr.wikipedia.org>
- www.encyclopedie.com
- www.2001magazine.com
- <http://www.les-marchés.com>
- Le livre Osmose des records 1999

Les « plus » du chewing-gum

- **Hygiène :** le chewing-gum, quelque soit son parfum, procure une haleine fraîche et joue un rôle hygiénique et social. 53% des personnes mâchent du chewing-gum pour rafraîchir l'haleine ou pour changer de goût.
- **Préservation des dents :** le chewing-gum apparaît de plus en plus comme un substitut au dentifrice. 39% des personnes mâchent du chewing-gum pour nettoyer leurs dents quand ils ne peuvent pas les brosser.
- **Digestion :** le chewing-gum est consommé après le repas car il facilite la digestion en favorisant la sécrétion salivaire et le travail de l'estomac.
- **Stress :** beaucoup de consommateurs utilisent le chewing-gum comme un antistress ou comme un moyen de réduire leur tension nerveuse et de se détendre. 30% des personnes aiment mâcher du chewing-gum quand ils sont énervés et 27% se calment en mâchant du chewing-gum.
- **Substitut à la cigarette :** le chewing-gum est également considéré comme un substitut efficace à la cigarette. A une époque où les mesures législatives visent à réduire la consommation de tabac et développer fortement, le chewing-gum a encore de belles perspectives de développement.



Credit: Gabeille et Carrel

Classe 2M

- lisation judicieuse des couleurs ainsi qu'au choix des caractères typographiques.

6. Pour la recherche de documentation, utilisez au minimum 2 supports de nature différente (livres, revues, Internet).

7. Le panneau devra être présenté sous forme de document imprimé.

THÈMES À CHOIX

 1. La grippe aviaire
 2. L'énergie solaire
 3. L'énergie géothermique (chaleur

4. terrestre)
 5. L'énergie éolienne (vent)
 6. L'avenir du pétrole
 7. Le vieillissement de la population
 8. Les immigrés en Suisse
 9. Les peuples nomades
 10. La chirurgie esthétique et ses conséquences
 11. Les inégalités dans le monde face à l'eau douce
 12. Le dopage dans le sport
 13. Le recyclage des déchets
 14. La destruction des forêts équatoriales
 15. La présence de la nature dans les villes

16. La « malbouffe »
 17. Les voitures de l'avenir
 18. Une invention (à choix)
 19. Les centrales nucléaires
 20. Tchernobyl
 21. La pollution atmosphérique et ses effets sur la santé
 22. Le sida
 23. Le hooliganisme
 24. Les OGM (organismes génétiquement modifiés)
 25. Le clonage

UN SOUFFLE D'ÉTOILE



Travail de composition proposé par Aude Spang dans le cadre des dernières épreuves de certificat, « Un souffle d'étoile » retient l'attention. La jeune autrice y adopte une position de retrait qui donne de la franchise à son personnage. Cette posture constitue la clé d'un style dont la vertu majeure tient à savoir vous toucher là où il faut.

Je suis cloué à cette chaise depuis maintenant deux ans. Je dois l'avouer, je l'ai en exécration. Chaque matin, m'y asseoir me répugne un peu plus, chaque matin, mon corps me dégoûte d'avoir laissé le sort l'emporter sur mes jambes, des jambes même plus capables de porter – de supporter – mon propre corps. Tout ça à cause d'un chat. Comme je le déteste ! Après ma chute dans ces satanés escaliers, beaucoup – les médecins surtout – m'ont dit que j'avais eu de la chance d'en réchapper. Et moi, naïf, je les ai crus. Mais je n'ai plus de doute maintenant, je sais qu'il aurait mieux valu que j'y reste. Car sentir posés sur moi les regards compatissants des passants ne m'est désormais plus supportable. Et intérieurement je prie pour qu'eux aussi, un chat, un jour...

Je n'ai jamais eu un très beau corps. Mais je n'ai pris conscience de ses capacités qu'une fois celles-ci perdues. C'est le propre de l'homme. Pauvre bougre.

Vous savez, quand on est à la messe pendant deux heures et qu'on n'arrête pas de se lever et de s'asseoir ? Vous savez, cette sensation dans les jambes quand on est debout et qu'on n'attend plus que

d'être assis ? Et celle quand enfin on s'assied et qu'après quelques minutes on ne tient plus en place

parce qu'on veut se lever ? Et bien ce fourmillement, ce besoin de se tenir sur ses deux jambes, il m'opprime continuellement. Tel un poids sur mes épaules.

Bon ce n'est pas tout. J'ai une lettre à poster. L'ascenseur s'arrête enfin et je me hisse, tant bien que mal, hors de la cage de métal. Puis je sors de

l'immeuble par la rampe construite à mon intention. Un acte des voisins. A l'autre bout de la rue, un groupe d'enfants approche bruyamment. Ils semblent faire une ronde autour de quelqu'un.

Quelqu'un qui s'avère être ma voisine d'immeuble, la petite Nora. Cette merveilleuse enfant boîte de naissance, ce qui l'empêche de courir et de jouer normalement avec ses amis.

Malgré cela, elle est toujours très serviable, et de bonne humeur.

Le groupe n'est à présent plus très loin de moi, qui n'ai entre-temps progressé que de quelques misérables mètres. Mais... est-ce que je me trompe ou est-ce que j'entends des cris ? Mon Dieu ! Les enfants ne sont pas, comme je le croyais, en train

de jouer avec Nora, ils l'insultent ! Cependant, lorsqu'ils me passent à côté, mon regard croise celui de

la douce enfant, et elle me sourit. Un sourire d'ange ! Mais comment fait-elle pour sourire alors qu'autour d'elle on la méprise ?

Cette fille doit être un ange descendu du ciel. Un ange qui boîte, venu me sauver.

Je rentre chez moi, incapable d'aller plus loin. Le sourire de Nora m'a bouleversé. Quelle force possède donc cette enfant dont le sourire eut sur moi l'effet d'une bouffée d'oxy-

gène après la noyade ? Prise de conscience.

Cette fille doit être un ange descendu du ciel. Un ange qui boîte, venu me sauver.

Trois heures ont passé depuis le magnifique sourire de Nora, et je crois que ça y est, j'ai compris. Si elle, une enfant de neuf ans, boîte et subit depuis toujours les cris et les menaces avec le sourire, comment moi, qui ai plus du triple de son âge, pourrais-je souffrir de la compassion des gens ?

Accoudé à la fenêtre, je regarde les étoiles. Le chat est couché sur mes genoux, je le caresse doucement. Je lui ai pardonné.

Soudain, un avion fend le ciel, perturbant la quiétude de cette nuit. Il croise en vrombissant une étoile plus étincelante que les autres, une étoile qui semble sourire, un sourire d'étoile.

Une étoile nommée Nora.

Je n'ai jamais eu un très beau corps. Mais je n'ai pris conscience de ses capacités qu'une fois celles-ci perdues.

Aude Spang, 3H

LA MONNAIE



DÉFINITION

La monnaie est un instrument utilisé pour acheter des biens et des services. Elle remplit trois fonctions principales. **Elle est d'abord un moyen d'échange et de paiement** qui permet aux acheteurs et aux vendeurs d'échanger des biens et des services. Elle remplace le troc. **Elle est aussi un étalon de valeur**, c'est-à-dire une mesure, qui permet de déterminer la valeur des biens et des services. **C'est aussi une réserve de valeur**. Elle peut être économisée et mise en réserve, puis être utilisée pour de bonnes raisons dans le futur.

LE RÔLE DE LA MONNAIE

La monnaie remplace le troc. Sans monnaie, il n'y aurait pas de vie économique. La monnaie est un moyen de règlement ou un pouvoir d'achat qui permet au porteur de se procurer des biens ou des services ou de rembourser une dette.

LA MASSE MONÉTAIRE

On appelle masse monétaire la totalité de la monnaie d'un pays. Elle comprend **la monnaie fiduciaire** (les pièces et les billets) et **la monnaie scripturale** qui correspond à l'ensemble des dépôts en banque ou sur des comptes de chèques postaux. Ces dépôts servent avant tout de moyens de paiement par compensations (virements d'un compte à l'autre).

LES MONNAIES DU MONDE

On ne sait pas précisément quand fut utilisée la première monnaie. La plus ancienne date inscrite sur une pièce de métal d'argent remonte à 4500 ans environ. Les premiers billets sont nés en Chine.

Flavia Brunschwig et Giulia Zoppelli

LE PÉTROLE

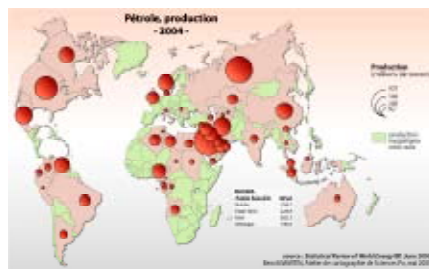
DÉFINITION

Le pétrole est une roche carbonée. On le trouve principalement

dans le sous-sol par forage, mais en certains endroits, on le trouve à même le sol où il affleure. Il s'agit d'une importante source d'énergie. Le pétrole représente encore 36% de la demande en énergie primaire.

LES GISEMENTS DE PÉTROLE

L'essentiel de la production mondiale du pétrole est assuré par L'OPEP (Organisation des Pays Exportateur de Pétrole). Elle fournit 40% de part de marché dans la production de pétrole. Le Moyen-Orient produit le plus de pétrole, suivi de l'Amérique du nord.



CONSOMMATION DE PÉTROLE

Depuis la révolution industrielle, la consommation de pétrole n'a cessé d'augmenter. Cette évolution est différente suivant les régions : elle a surtout augmenté aux Etats-Unis et en Chine, où la consommation a triplé depuis 1990, pays en pleine croissance économique. La Suisse consomme environ 290'400 barils (un baril = 159 l.) par jour; par contre, les Etats-Unis consomment 20 mio. de barils par jour (25% de la consommation mondiale).

LES PRIX DU PÉTROLE

Les prix varient suivant l'offre et la demande. Plus la demande est élevée plus le fournisseur augmente le prix. Si la quantité de pétrole est faible, le prix va augmenter encore plus et c'est dans cette période que nous nous trouvons actuellement.

Le prix n'a cessé d'augmenter depuis 1998. En l'espace de trois mois, il est monté de Fr. 51.88 à Fr. 60.38 les 100 litres et aujourd'hui (juin 2006), le prix est à environ Fr. 84.00.

Christophe Curty et Simon Jordan

LA BOURSE

POUR QUI ? POURQUOI ?

Toute société anonyme possède un capital action. Cependant, seules les entreprises ayant un capital action important peuvent avoir accès



Après avoir reçu quelques notions générales d'économie, les élèves de la classe 3L (option comptabilité) ont choisi, dans la liste proposée, un thème qui les intéressait plus particulièrement afin de conduire une recherche approfondie, de produire un document écrit de 3 à 4 pages et un exposé oral dynamique, en faisant participer les camarades de classe. Par groupes de deux élèves, ils sont allés, sur le terrain, faire des interviews, demander de la documentation, prendre des renseignements et des photos. En classe, ils ont travaillé sur la base de journaux et de manuels économiques; ils ont utilisé l'ordinateur pour rechercher des informations, des graphiques et des photos sur Internet, prendre des contacts par e-mail, écrire, sauvegarder et imprimer.

à la cotation en bourse, si elles le désirent. La bourse permet à des entreprises ayant un besoin de capital important de s'adresser à un large public. Chacun peut, en revanche, se porter acquéreur de titres cotés en bourse.

OBLIGATION = PART D'UN EMPRUNT

Le possesseur d'une obligation détient une partie d'un emprunt souscrit par une entreprise et qui arrivera à échéance à une date précise. Les obligations rapportent un intérêt fixe contrairement aux actions. La valeur de départ que la personne a mise doit être remboursée au plus tard à son échéance. Le cours des obligations est relativement stable. Le risque de pertes est peu élevé.



NOTIONS D'ÉCONOMIE



quelques instants.

Samir Bouslama et Patrick Chassot

GRAPHEIN

Nous avons choisi cette entreprise fribourgeoise pour son originalité et la sympathie de ses créateurs et vendeurs. En effet, ce magasin dynamique et jeune a ouvert ses portes, il y a un an, à la Grand-Rue. Mais le magasin étant de la taille d'une boîte à chaussures, il y a un mois de cela, ils ont emménagé dans un plus grand local situé à la rue du Criblet. Ce shop vend des t-shirts originaux mais également des ceintures, des pantalons, des lampes... Nous avons eu l'opportunité d'aller interviewer l'un des responsables de ce magasin.

Comment avez-vous débuté et combien êtes-vous pour gérer cette entreprise ?

Nous sommes 5 personnes travaillant dans la sérigraphie, photographie et polygraphie. C'est notre sérigraphe Jean qui a eu l'idée et qui a acheté du matériel de sérigraphie. Puis nous voulions amortir l'investissement. Nous avons trouvé qu'il n'y avait pas assez de magasins de T-shirts et avons décidé d'en créer un. Ensuite, c'est surtout sur un délire que nous avons continué.

Comment choisissez-vous les marques que vous exposez dans le magasin ?



Nous choisissons nos produits chez les fournisseurs qui ont le même concept que nous, c'est-à-dire les pièces uniques. Nous prenons aussi les créateurs de la région, ceux qui créent des articles qui sortent de l'ordinaire.

Comment organisez-vous votre publicité ?

Nous avons, par exemple, distribué pour la St-Valentin des sachets de thé, des filtres d'amour. On essaie de faire parler de nous dans les médias. Mais c'est essentiellement grâce au bouche à oreille que les

gens nous connaissent.

Est-il vraiment rentable d'ouvrir un magasin de ce style de nos jours ?

C'est juste l'horreur ! On investit beaucoup de temps pour peu de bénéfice. On compte environ trois ans pour qu'un magasin commence à tourner.

<http://www.graphein-factory.ch>

Anaïs Hauser et Marion Schönenweid

OMNE COMPUTERS

HISTORIQUE

Cette entreprise a été créée en 2002. Leurs fondateurs, Christoph Walker, Samuel Berclaz et Benoît Perroud, sont étudiants avec une formation poussée dans le domaine de l'informatique. Le bâtiment principal se situe à Prez-vers-Noréaz et la succursale est à Villars-sur-Glâne. Le début de ce projet est parti d'une blague pour devenir une entreprise en plein essor. Dirigé par trois chefs autonomes et très jeunes, le personnel est formé de treize employés et un apprenti.

ACTIVITÉ ECONOMIQUE

Chaque fondateur a investi environ 6'600 francs pour le lancement de cette société. Avec 2'000 clients, 10'000 factures, cette agence est en énorme progrès économique. La majorité de leur commerce (99 %) se déroule dans le canton de Fribourg. Viens s'ajouter à ce dernier les relations avec le canton de Vaud. Parmi toutes les relations, les écoles et les grandes entreprises partagent le 10% de leur chiffre d'affaires qui est actuellement d'environ Fr. 1'000'000. Les 90% restants sont consacrés à la vente et à la réparation de divers appareils informatiques. La tâche commune des trois chefs consiste à la création et à l'hébergement de site WEB.

STRATÉGIES DE VENTE

Le contact chaleureux, l'écoute attentive avec la clientèle et le bouche à oreille leur fournissent une bonne publicité. Ils créent des ordinateurs appropriés en fonction de la demande du client. Le prix d'un ordinateur moyen est d'environ Fr. 1'500.-. Les prix oscillent entre Fr. 800.- pour un ordinateur à prix bas et Fr. 8'000.- pour un ordinateur très sophistiqué et de très haute qualité.

Nolwemm Berclaz et Emine Ulukütük

mer leurs documents. A la fin de chaque présentation, trois élèves, choisis au hasard, devaient donner leur avis, dans un but constructif.

Les élèves ont été évalués pour leur travail selon les six critères suivants:

- Densité et pertinence des informations
- Traitement du sujet et particularités concrètes (interview, photos, ...)
- Qualité et attractivité de la présentation orale
- Document écrit (présentation, contenu)
- Impression générale sur les travaux de recherche et de considération
- Implication personnelle, intérêt, travail au sein du groupe durant la classe.

Quelques extraits sont présentés ci-après.

Marie-José Chanez

ACTION = TITRE DE PROPRIÉTÉ

Le possesseur d'une action détient un titre de propriété : il est propriétaire d'une petite part de l'entreprise qui a émis le titre. Les actions peuvent nous rapporter un bénéfice, mais peuvent aussi engendrer un déficit. Cela dépend de la marche de l'entreprise.

LA CRISE BOURSIÈRE

Elle apparaît lorsque le cours des actions cotées en Bourse chute brusquement. Beaucoup de gros investisseurs perdent confiance en eux et cherchent à vendre rapidement leurs titres. Par effet de boule de neige, de nombreux autres investisseurs vendent et c'est ainsi que de très grandes sommes peuvent être perdues en



LA PEINTURE SUR SOIE

Travaux réalisés sous la conduite de Catherine Gremaud
(voir descriptif en p. 22)



Zulejha Ibraimi, 1C



Anthony Keto, 1C



Salomé Dias Ferreira, 1C

AU JOUR LE JOUR

CLINS D'ŒIL AVRIL-MAI JUIN 2006

7 AVRIL 2006

Veille de vacances de Pâques; les élèves de 3^e année ont bénéficié d'un après-midi sportif. Le point culminant fut le match de unihockey professeurs-élèves, concrétisant les entraînements hebdomadaires en commun. Demandez aux élèves qui a gagné !

9 MAI 2006

La troisième enquête PISA lancée par l'OCDE est destinée à mesurer les compétences des jeunes de 15 ans en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. Le but de cette étude est de savoir dans quelle mesure nos écoles préparent leurs élèves aux défis à venir. Nos élèves de 3^e année ont eu droit à leur copie aussi!

24 MAI 2006

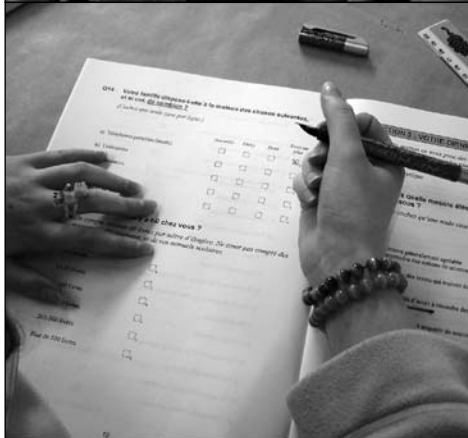
La remise des prix du concours national « Expérience non-fumeurs » s'est tenue au CO du Belluard. Les classes gagnantes ont été félicitées pour leur effort. La classe 2C de Mme Albertine Thiémarth figurait parmi les vainqueurs. Le témoignage de Tiffany relevant qu'elle avait arrêté de fumer par solidarité avec la classe fut particulièrement touchant.

14 JUIN 2006

Estelle Meuwly, classe 2H, a obtenu la permission d'assister à la naissance de ses deux biquettes. Chico n'est-il pas charmant?

20 ET 22 JUIN 2006

« Un 13 février », pièce policière présentée par la troupe théâtrale du Belluard n'a malheureusement pas attiré les parents et connaissances... Bravo aux actrices et aux acteurs, emmenés par Alain Grand, pour leur très bonne prestation. Nos remerciements à Georges Andonie, pianiste, pour sa magnifique prestation d'ouverture.

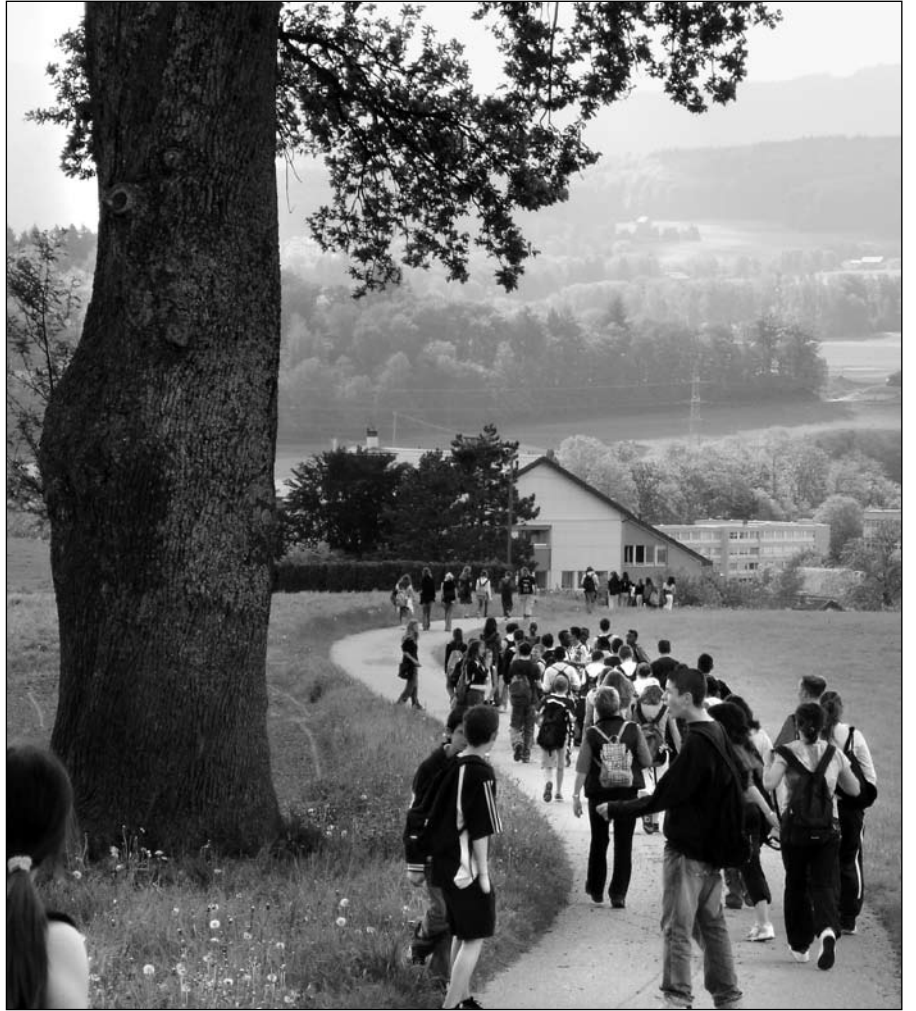




UNE SORTIE RÉUSSIE!

Pas de cours pour les élèves de 1^{re} année, en ce mercredi 24 mai! Nos joyeuses équipes, sacs au dos, chaussures de marche aux pieds, avec chewing-gums et casquettes pour une fois, se dirigeaient par classe vers l'arrêt du bus de Miséricorde. Les bus TPF les ont conduits jusqu'à Villars-sur-Glâne. De là, tous à leurs baskets! Un parcours de 10,3 kilomètres les conduira jusqu'à Marly. Au passage, les classes se sont arrêtées aux postes botaniques, géographiques ou encore historiques. Vers midi, elles se sont retrouvées au bord de la Sarine pour se mesurer à quelques joutes sportives et apprécier le pique-nique ou les grillades. Il a fallu un dernier effort encore dans l'après-midi pour terminer le parcours et pouvoir être fiers d'avoir vaincu cette performance physique. Une présence efficace des enseignants et un esprit positif des élèves ont été relevés tout au long de la journée.







COURSES D'ÉCOLE

MARDI 4 JUILLET 2006

Le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat, les conseils d'administration ont leurs courses d'école... les classes du Belluard aussi! C'est par une journée splendide et dans la bonne humeur que les élèves de 1^{re} et 2^e années ont déserté l'école pour des destinations inédites. Les Infos ont le plaisir de relater quelques moments vécus des classes de 2^e année en livrant un mini reportage en quelques photos et commentaires.

Un immense MERCI aux professeurs de classe qui ont accompagné les élèves lors de cette journée particulière.



- 2A Estavayer: initiation à la voile
- 2B Schiffenen: excursion au fil de l'eau
- 2C Sortie surprise
- 2D/2U En Gruyère: gorges de la Jogne et autres surprises
- 2E Morat-Neuchâtel: promenade en bateau et promenade sur les remparts de Morat
- 2F Balade de Bellegarde au Lac-Noir
- 2G Le Soillat – Le Sentier: nuit sous tente
- 2H Yvonand: sentier du tri
- 2K Neuchâtel
- 2L Berne: exposition Einstein
- 2M Winterthur: Technorama



JOURNÉE SPORTIVE

JEUDI 6 JUILLET 2006

Magnifique journée sportive organisée par les professeurs de sport à l'intention des élèves de 1^{re} et 2^e années. Quel plaisir de voir nos élèves s'engager dans les différents sports proposés : streetball, beachvolley, football, uni hockey, courses d'obstacles. L'après-midi, les finalistes se sont affrontés à la halle de sport, sous les encouragements de leurs camarades. Le point d'orgue fut le match de football professeurs-élèves, remporté par ... les élèves !



VENDREDI 7 JUILLET 2006

La cérémonie de remise des diplômes fut parfaitement orchestrée. Entre prestations de danse, de musique, de chant et de twirling, deux élèves ont fait part de leurs impressions et remercié professeurs et parents de les avoir accompagnés durant ces années de CO.

La directrice, Mme Claudine Perroud, a comparé le temps passé au Belluard à celui d'un match du mondial de football, relevant notamment : « Aujourd'hui, le match est terminé. Et comme c'est le cas des joueurs du mondial, des sentiments confus se bousculent certainement dans vos têtes; déception pour les uns, fierté pour les autres, satisfaction d'arriver au terme de la scolarité obligatoire, soulagement, mais aussi nostalgie d'un match qu'on aimerait peut-être rejouer, car on s'y prendrait autrement. » Elle a aussi relevé le départ des enfants d'Avry, Noréaz, Ponthaux et Nierlet-les-Bois, qui seront dorénavant scolarisés au CO de Sarine-Ouest.

M. Théodore Kneuss, qui pour la dernière fois coiffait 3 casquettes, à savoir celle de parent, de professeur et d'adjoint de direction, exprima son appréciation de la situation avec beaucoup d'humour et d'allusions circonstanciées.

Enfin, la cérémonie se termina sur une musique de Michel Fugain « Un beau roman, une belle histoire » interprétée par un groupe d'élèves de 3^e année, puis reprise en chœur par l'assemblée :

(...)

*« Aujourd'hui l'on part
alors qu'on se sent bien
on n'a plus envie d'aller plus loin
tous ces jours passés
sont de beaux souvenirs*

faut-il en pleurer ou en sourire, mieux sourire

(...)

*« C'est le premier jour
qu'on n'a plus rien à faire
maintenant on veut vous remercier
et bonne chance à vous qui reviendrez. »*

Au terme de cet au revoir, le personnel de l'école s'est retrouvé pour la clôture officielle de l'année scolaire, en présence de M. Marc Capellini, chef de service de la direction des écoles de la Ville, moment choisi pour prendre congé des enseignants quittant l'établissement.

Dorothee Ayer, Juliette Maeder, Alexandre Rion et Dominique Torche furent remerciés pour leur année passée au Belluard. **Fabien Volery** terminait sa troisième année comme professeur de musique. Enfin, des remerciements chaleureux furent adressés à **Bernadette Beaud**, qui a décidé de mettre un terme à son activité d'enseignante, après 11 ans d'engagement en tant que professeur de religion.

Bon vent à toutes et à tous !

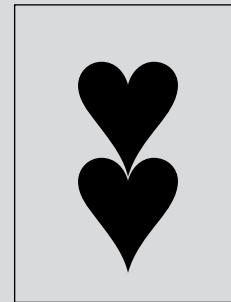
CLÔTURE DE



L'ANNÉE SCOLAIRE



MARIAGE



Les Infos du Belluard adressent leurs vœux de bonheur les plus chaleureux à

- M. Marc Maillard et Mme Françoise Rochat à l'occasion de leur mariage, qui a été célébré le 3 juin 2005.
- M. Frédéric Hänni et Mme Frédérique Hartmann à l'occasion de leur mariage, qui a été célébré le 3 mars 2006.
- M. Cyrill Rouiller et Mme Stéphanie Egger, à l'occasion de leur mariage, qui a été célébré le 1^{er} juillet 2006.

NAISSANCE



Les Infos du Belluard adressent leurs vives félicitations à

- M. Jérôme Bel, professeur, et à son épouse pour la naissance de leur fille, Cloé, le 18 mars 2006.
- M. Frédéric Hänni, et à son épouse pour la naissance de leur fille Julie, le 23 juin 2006.

DÉCÈS

Le lundi 13 mars 2006, nous apprenons le décès de M. Joseph Ganslmayer, beau-père de Mme Bernadette Beaud Ganslmayer, professeure.

A notre collègue, ainsi qu'à sa famille, nous exprimons notre sincère et profonde sympathie.

25 ANS D'ENSEIGNEMENT

SUITE DES TÉMOIGNAGES

PARUS DANS LES INFOS DU BELLUARD DE MARS 2006

A l'occasion de ce jubilaire, chaque enseignant a répondu très librement aux trois questions suivantes :

- 1. Vous voici dans votre 25^e année d'enseignement. Comment l'abordez-vous ?**
- 2. Pouvez-vous relater 1 ou 2 événement(s) fort(s) (souvenirs, anecdotes) de votre parcours d'enseignant au Belluard ?**
- 3. Avez-vous un souhait pour les années à venir ?**



*Marin Angéloz, adjoint de direction,
25 ans d'enseignement*

• En tant que marin, en me lançant à l'abordage de cet énorme vaisseau, lourd, difficile à manœuvrer, que constitue l'école en général. La vie scolaire navigue sur un bateau hybride où des salles rutilantes d'ordinateurs, dotées d'un beamer, sorte de périscope à l'envers, jouxtent des tableaux noirs arborant fièrement la patine du temps. J'ai toujours été attiré par les nouveautés d'enseignement (c'est au CO du Belluard que j'avais suivi le premier cours volontaire d'initiation à Internet, voilà quelques décennies...). À l'Armée, j'ai été un des pionniers pour l'introduction des traitements de texte dans les états-majors des Grandes Unités. L'ordinateur permet des gains de temps incommensurables au niveau administratif. Academy Manager se profile comme un outil qu'il convient de maîtriser absolument afin d'en tirer le maximum de prestations. Il est vain et énergivore que de "freiner des 4 fers" face aux nouvelles méthodes d'enseignement. Mais la technique ne remplacera jamais le dernier maillon de l'application du programme, à savoir l'enseignant, seul dans sa classe. Le jeune professeur, quittant la salle des maîtres avec l'ordinateur sous le bras, le Sisyphe remontant à chaque heure le chariot des portables sur la pente savonneuse de la fatuité intellectuelle, l'institutrice, en burn out dès qu'une heure

de cours tombe dans l'escarcelle d'une activité extrascolaire..., s'ils n'enseignent pas avec leur cœur ne seront que des handicapés de la communication. Le tableau noir, la craie, sac à douilles, de la distillation savamment équilibrée de la pensée du cœur et du cerveau, ne sont pas à remiser au musée des tortures scolaires. Il existe des enseignant(e)s qui, comme les escargots, se déplacent de classe en classe avec, pour seul outil pédagogique, leur maison de culture et d'empathie. Ces enseignant(e)s aiment leurs élèves et aiment l'enseignement. Ces diffuseurs/euses de bien-être et de bien-faire sont capables de catalyser le travail, de déclencher, de débloquent, de raccommoier des destinées scolaires, car ils/elles travaillent "petit mais concret", avec humour, avec respect de l'élève. Ce sont les gastéropodes de la pédagogie, mais leurs élèves écrivent sans coquilles. On ne les verra jamais déambuler dans les corridors avec un iPod en guise de médaille. J'émet le vœu que les "iPod" et les "gastéropodes" abordent l'école sur le même pied.

• Première semaine d'enseignement au CO du Belluard. Août, la chaleur fond le bitume de la cour. Je demande à M. Jean-Claude Cuennet, Adjoint de direction, responsable du matériel scolaire, 120 cahiers JI (journal italien, spécifiques à la comptabilité) en précisant : "rien d'urgent." Quelques minutes plus tard, Jean-Claude arrive, la sueur perlant à son front, portant les 120 cahiers. Cette disponibilité à nulle autre pareille, cet engagement sans faille, cette virtuosité dans la conjugaison du verbe "SERVIR" (à une époque où des légions anonnent le verbe "se servir") me forcent à demander à la DICS un crédit pour ériger, dans la cour supérieure du CO du Belluard, une statue équestre du "Colonel Jean-Claude Cuennet, Commandant de l'arsenal du Belluard, Docteur ès Service de l'Ecole."

• D'aucuns considèrent que les statistiques sont des additions justes de chiffres faux. Néanmoins, seuls 5 % de nos élèves nous posent de gros problèmes (violences, indisciplines...) mais monopolisent 50 % de notre temps et de notre énergie. A l'avenir, je souhaite que nous puissions trouver plus de 50 % du temps restant pour être à même de nous consacrer aux 95 % des élèves qui ne posent guère de problèmes.

J'adresse une prière

- au Grand Horloger : davantage de temps pour réfléchir, pour enseigner pas seulement éduquer;

- aux parents d'élèves : "vous n'avez pas le droit de baisser les bras, dans le "jeu de l'oie" (on avance d'un pas, on recule de deux, on se retrouve à la case départ...) de l'éducation, vous n'avez pas le droit de laisser votre tour. Vous êtes parents à vie !"

IL FAUT RELIRE GUSDORF

J'ai eu il y a longtemps un jeune stagiaire. La leçon avait pour thème les tremblements de terre. Cela tombait bien: le volcanisme le passionnait. Après 45 minutes, il aurait pu faire apprendre à ses élèves tout ce qu'il souhaitait. Mais parti sous d'autres cieux défendre d'autres causes, je ne l'ai jamais revu.

Alors pourquoi ce cours-là fit-il trembler les sismographes? Parce qu'il touchait à l'essentiel de notre profession: la rencontre entre deux êtres humains uniques autour d'un savoir, c'est-à-dire le moment où un maître et son élève entrent dans une relation d'échange. Evidemment le savoir du jeune enseignant était déjà considérable, ses choix didactiques plutôt judicieux. Mais ce fut sa façon immédiate de s'intéresser à eux, de les aimer avant de les connaître, de leur accorder un statut d'égalité qui les ébranla, ces adolescents très conventionnels.

Aujourd'hui, pour faire plus doctoral au moment d'écrire ces lignes, j'ai recherché un livre de Georges Gusdorf, demeuré longtemps sur ma table de chevet à l'époque de mes balbutiements pédagogiques, qui analysait le rapport maître-élève. J'ai donc revisité -avec bonheur- tous les rayons de ma bibliothèque mais le Gusdorf écorné est resté introuvable. Est-ce un signe? Est-il nécessaire de conserver les ouvrages dont on a compris le message? Gusdorf défendait avec conviction que la première condition de l'apprentissage est la qualité de la relation maître-élève et que celle-ci nécessite un échange réciproque, un désir du maître (et je ne dis pas de l'agent du service public) de recevoir autant que de donner. Le développement intellectuel d'un jeune, l'éveil de sa personnalité sont un enrichissement mutuel, une construction parallèle se façonnant jour après jour dans le respect et la sincérité. Je veux toujours croire, qu'à partir de là, rien n'est impossible.

Alors, si après 25 ans de service, j'ai l'occasion d'écrire ces quelques lignes, je ne vais pas m'attarder sur des querelles de tableau noir ou blanc, de notes au demi ou au 10^e ni débattre des réformes récurrentes ou d'ISO2000. Je préfère exprimer un souhait: que l'Ecole et ceux qui la construisent comprennent où est l'essentiel et continuent de mettre tout en oeuvre pour que la classe reste l'épicentre d'un séisme permanent.



Jean-Marc Schweizer, adjoint de direction,
25 ans d'enseignement
et la classe 2F



Jean-Marie Kolly, enseignant de musique,
25 ans d'enseignement

RÉFLEXION

Jamais enseigner la musique n'aura été autant nécessaire qu'aujourd'hui.

Jamais il n'aura été autant nécessaire de dire qu'aujourd'hui la musique n'adoucit pas forcément les mœurs.

Jamais il n'aura été autant nécessaire de dire : « Aujourd'hui, n'écoutez pas de musique ! »

Aujourd'hui, plus que jamais, le silence doit reconquérir sa place, prendre le temps de la réflexion et permettre à L'HARMONIE de renaître.

En écoutant le silence, vous entendrez votre musique ; la musique n'est que du silence qui chante.

Enseigner le bon goût, parler du beau, de ce qui se fait dans le temps, l'entendre.

Tout doit s'adresser à l'être, pour lui-même, en respectant son intelligence, l'esprit qui l'anime et sa sensibilité.

Il en est du tout comme de la musique !

RÉSULTATS DU CONCOURS DE LECTURE

2^E ANNÉE 2005-2006

SECTION G

- 2E Fanny Favre
Benjamin Mabboux
- 2F Joana Varela
Noémie Villani
- 2G Hüseyin Akin
Camille Chassot
- 2H (G+PG) Nadine Da Cruz
Filiz Törün

SECTION PG

- 2K Lisa Magnin
Claire-Andrée Nobs
- 2L Emma Schneider
Thierry Baudet
- 2M Cécile Schwaller
Maud Fasel

SECTION EB

- 2A Mehmet Tor
Sibel Yatik
- 2B Elisa Gayet
Marine Piller
Leila Shabani
- 2C Lidia Chung
Serge Mutombo
- 2D Angelo Lehner Calderon
Albana Zuca
Céline Neuhaus

LES BOUDDHAS



Sabrina Curty, 1A



Alexandra Vukadinovic, 1N



André Ansermot, 1A



Loïc Rocher, 1N

MODELAGE EN TERRE BLANCHE FINEMENT CHAMOTTÉE

Après avoir observé des reproductions de bouddhas, les élèves de 1A, 1B, 1M et 1N dessinent quelques croquis de ces personnages vus sous plusieurs angles.

Puis le travail de modelage peut commencer et chacun transforme sa motte de terre blanche en un petit bouddha rieur, ventripotent, aux formes rebondies.

Les œuvres des élèves sont ensuite cuites dans le four à céramique et émaillées selon les vœux de chacun. Quelques travaux vont rester à l'état brut de la terre cuite.

Sandra Demierre



Valentin Bossens, 1B



Servan Genc, 1B



Morgane Kurzo, 1B

5	3		7					
0			1	9	5			
	9	8						6
8			6					3
4		6		3				1
7			2					0
	6				2	8		
			4	1	9			5
			8				7	9

Présentation

Une grille 9×9 de Sudoku

La grille de jeu est un carré de neuf cases de côté, subdivisé en autant de carrés identiques (3×3), appelés régions (voir figure). La règle du jeu est simple : chaque ligne, colonne et région ne doit contenir qu'une seule fois tous les chiffres de un à neuf. Formulé autrement, chacun de ces ensembles doit contenir tous les chiffres de un à neuf.

SUDOKU

(VOIR CONCOURS P.43)

5	3		7					
6			1	9	5			
	9	8					6	
8			6					3
4		6		3				1
7			2					0
	6				2	8		
			4	1	9			5
			8				7	9

Méthode de résolution

La région en haut à droite doit contenir un 5. En éliminant les rangées et les colonnes en regard qui contiennent un 5, le joueur élimine toutes les cellules vides qui ne peuvent contenir ce 5. Il ne reste donc qu'une seule cellule (grisée).

SUDOKU

(VOIR MÉTHODE DE RÉOLUTION P.42)

Joue et gagne !

Réalise la grille numéro 2 et écris les chiffres des cases grisées.

Exemples de différents degrés de difficultés:

Grille 1 : niveau facile

		1		3	9		
5			9			1	6
			4		5	7	3
		4		8	6	2	
	2			1			9
	6	5		4	8		
9	5	6			2		
4	1			6			7
		3	1		2		

Grille 2 : niveau moyen

					2	7	
			8	6	9		
6	3		7	4			9
	7	8				5	
4				2			1
		9				6	3
3				7	5		9
			6	8	4		
		5	2				

Grille 3 : niveau difficile

	6			7			1
			1				3
2	8		4			9	7
		2					1
		6	3		4	7	
	9					8	
5		4			2		9
6					9		
1			3			4	

Grille 4 : niveau diabolique

			5				3
				9			5
	8		7			2	
8	7		9			1	
	1			8			9
		5			6		4
		7			9		2
2				1			
1					5		

Découpe et glisse le coupon-réponse dans l'urne qui sera placée à l'entrée du bâtiment principal.

Tu seras peut-être l'heureux gagnant du tirage au sort.

Réponse :

Nom :

Prénom :

Classe :

Règles principales à respecter pour l'utilisation des ordinateurs par les élèves du CO du Belluard.

- Internet** Internet doit être utilisé prioritairement pour la recherche d'informations à but scolaire (formation, travaux personnels ou interdisciplinaires). Une utilisation privée ne peut se faire qu'avec l'accord de l'enseignant responsable de l'activité.
Les élèves s'engagent à ne pas consulter, stocker ou diffuser des documents et informations qui:

 - portent atteinte à la dignité de la personne
 - présentent un caractère érotique ou pornographique
 - font la promotion de l'alcool, de la fumée ou de toute autre drogue
 - incitent à la haine raciale
 - constituent une apologie du crime ou de la violence sous toutes ses formes.

En cas d'accès « involontaire » à un site de ce type, l'élève clique sur le bouton « Démarrage », « Maison » ou « Retour », selon le navigateur utilisé
- Messagerie** courriel, sms, chat, blog, forum.

 - l'envoi de courriels et de sms dans le cadre scolaire n'est autorisé que sous la stricte surveillance de l'enseignant. Dans tous les cas, chaque document transmis pourra être lu par l'enseignant et il portera le nom de son auteur
 - la gestion, la fabrication et la consultation de blog ne sont, en principe, pas autorisées
 - le chat et la participation à des groupes de discussions (forum) ne sont autorisés que de manière exceptionnelle dans un but d'enseignement
- Droits d'auteur** Les élèves s'engagent à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation et dans tous les cas, à mentionner les sources lors de l'utilisation d'informations de tiers (textes, photos et sons). Le piratage de logiciels est interdit.
- Soin** Chacun prendra soin des appareils mis à sa disposition. Un poste de travail est attribué à chaque élève et chacun est responsable du poste qu'il occupe. Les changements de place ne se font qu'avec l'accord de l'enseignant.

 - les élèves sont tenus d'annoncer à leur enseignant tout dégât ou tout dysfonctionnement du matériel informatique qu'ils utilisent. S'ils ne le font pas, ils pourront être tenus pour responsables de ces dégâts
 - les élèves ne sont pas autorisés à installer des logiciels ou des ressources sur les ordinateurs de l'école. Il est interdit d'ouvrir, de consulter ou de modifier, de quelque manière que ce soit, des documents ou des dossiers appartenant à des tiers, hormis le dossier public de l'enseignant ou d'un camarade. Les modifications des réglages (ressources systèmes, écrans...) ou la « réparation » des appareils sont interdites.

CO Belluard 2006 - Charte disponible sur le site www.co-belluard.ch

En cas de non-respect de ces dispositions, l'élève sera dénoncé à la Direction qui décidera de la sanction appropriée.



Nous avons pris connaissance de la charte avec notre enfant.

Classe: Nom et prénom:

Date: Signature des parents:

Signature de l'élève:

FICHES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION À L'ÉTUDE SURVEILLÉE EN JOURNÉE

Fiche à remettre le mercredi 30 août 2006 au professeur de classe **par tous les élèves.** (voir p.9)

ÉLÈVE nom prénom classe

Cocher ce qui convient

Pas d'étude le mercredi matin en 1^{re} heure!

- LES PARENTS inscrivent leur enfant à l'étude surveillée en journée
jour..... heure.....
jour..... heure.....
jour..... heure.....
- n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée en journée

Date Signature d'un des parents

INSCRIPTION AU REPAS DE MIDI ET À L'ÉTUDE QUI SUIVIT OU SEULEMENT À L'ÉTUDE QUI SUIVIT

Fiche à remettre le mercredi 30 août 2006 au professeur de classe **par tous les élèves.** (voir p.9 et 15)

ÉLÈVE nom prénom classe

Cocher ce qui convient

- LES PARENTS inscrivent leur enfant au repas de midi au foyer St-Justin
les jours choisis: lundi mardi mercredi jeudi vendredi
- LES PARENTS inscrivent leur enfant au repas de midi, de 12h50 à 13h35
les jours choisis: lundi mardi mercredi jeudi vendredi
- n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée de midi

Date Signature d'un des parents

ÉTUDE SURVEILLÉE

Fiche à remettre le mercredi 30 août 2006 au professeur de classe **par tous les élèves.** (voir p.9)

ÉLÈVE nom prénom classe

Cocher ce qui convient

- LES PARENTS inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée
- les jours choisis: lundi mardi mercredi jeudi vendredi
heure de fin d'étude surveillée: 16h15 16h30 17h00

Date: Signature d'un des parents:

MACHINES À CALCULER

Fiche à remettre le mercredi 30 août 2006 au professeur de classe **par tous les élèves.** (voir p.14)

ÉLÈVE nom prénom classe

désire acheter le modèle proposé par l'école (prix approximatif: Fr. 16.-).

Date: Signature d'un des parents:

